L'ACTE DE CONSTRUIRE



- Les données d'entrée de la conception : programmation, autres pièces techniques et administratives
- Programmation technique / fonctionnelle / environnementale

Culture générale



Pouvez-vous citer les 3 volets d'un programme ?

1. Programme technique

Configurations et dispositions architecturales, accessibilité, descriptions techniques / lots, exploitation maintenance

2. Programme fonctionnel

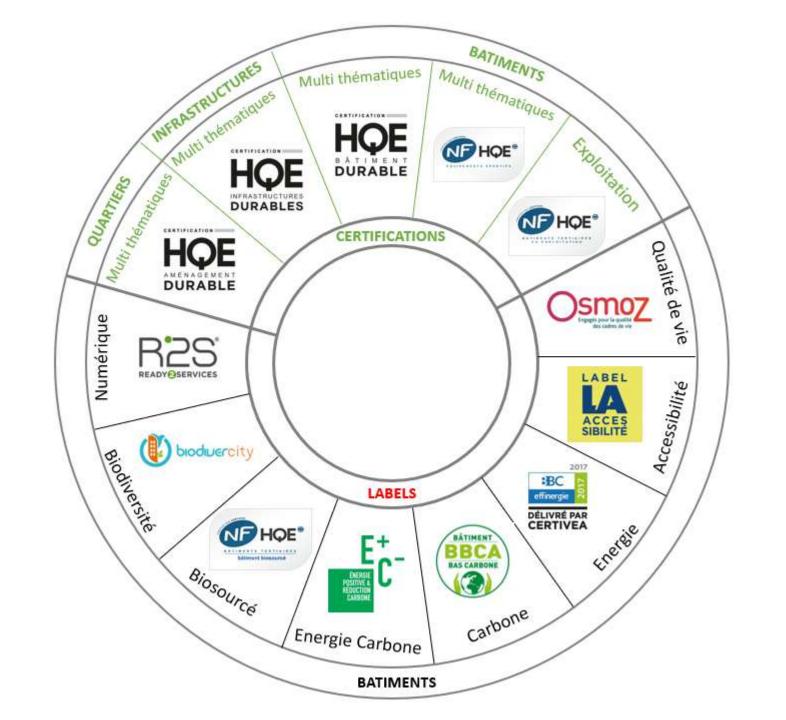
Principes généraux de fonctionnement, description des entités fonctionnelles

3. Programme environnemental

Référentiels, Objectifs et prescriptions environnementaux / énergétiques



Connaissez vous quelques certifications et labels environnementaux?

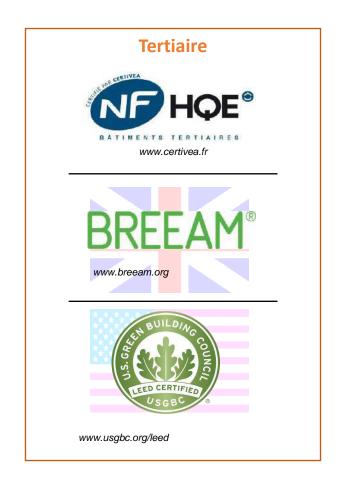


Une certification

UNE DÉMARCHE GLOBALE

pour certifier la qualité d'un bâtiment

par rapport à des réglementations en vigueur : thermique, matériaux, acoustique ...





Les 2 certificateurs <u>publics</u> français clés

CERTIVEA

Bureaux, écoles, hôpitaux, musées, centres commerciaux, hôtels, équipements sportifs, plateformes logistiques ... CERTIVEA délivre la certification NF à tous les bâtiments non résidentiels.

https://certivea.fr/







CERQUAL Qualitel Certification

délivre la certification NF aux logements collectifs et individuels groupés, aux résidences services et aux établissements médico-sociaux, en construction, en exploitation et en rénovation

https://www.qualitel.org/professionnels/documentation/referentiels-nf-habitat-hqe/



Un label d'Etat

UN NIVEAU DE QUALITÉ SUPÉRIEUR

une performance supérieure à la réglementation en vigueur

RECONNU PAR L'ETAT FRANÇAIS

Délivré par une autorité publique

https://www.certivea.fr/offres/rubrique/labels

https://www.qualitel.org/professionnels/certifications/labels-et-services/



















Que veulent dire les initiales AMO?

AMO = Assistant à Maitrise d'Ouvrage





Pourquoi est-il utile d'écrire un bon programme ?

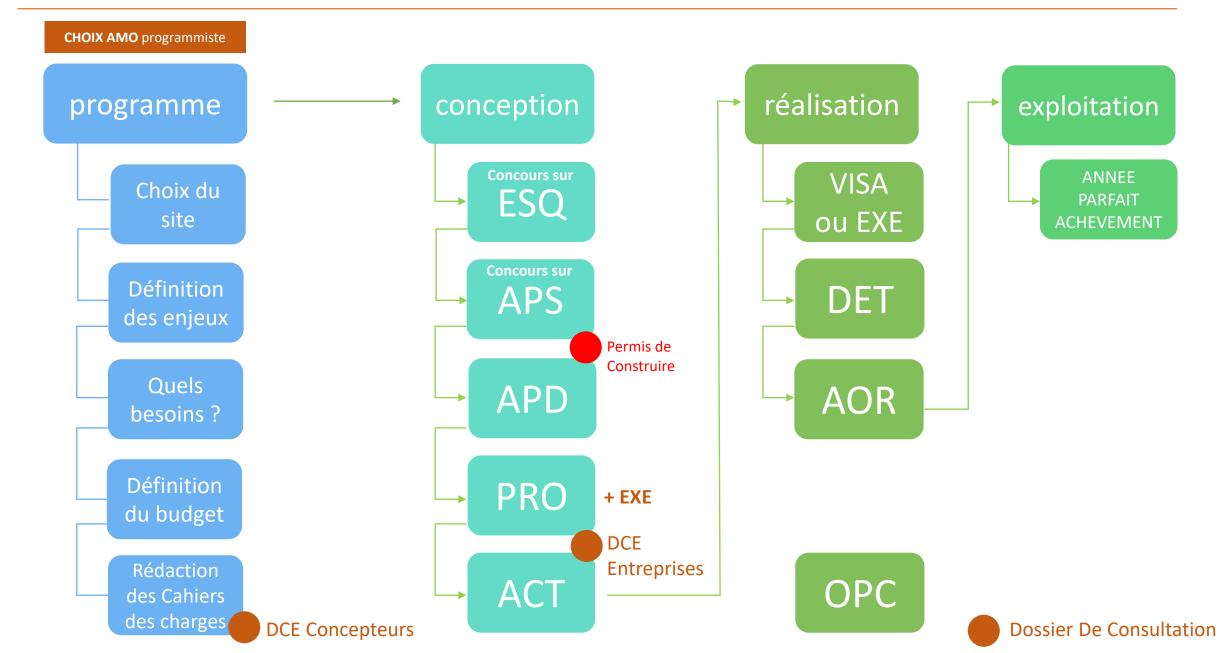
Pas de programme, pas de projet. Mauvais programme, mauvais projet.

Michel Huet, architecte - maitre d'œuvre

PROGRAMMATION

Mise au point les étapes d'un projet

Etapes de projet



Etapes de projet, abréviations

DIA: Diagnostic

ESQ: Esquisse

APS: Avant projet Sommaire

APD : Avant projet Développé

AVP: Avant Projet

PRO: Projet

ACT: Assistance Contrat de Travaux

EXE : Etudes d'exécution ou l'examen de la conformité au projet et le visa de celles qui ont été faites par

l'entrepreneur

DET : Direction de l'Exécution du contrat de Travaux

OPC : Ordonnancement, Pilotage Coordination de chantier

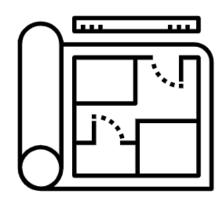
AOR : Assistance lors des Opérations de Réception

Elaboration d'une programmation

CAS 1 – La maitrise d'ouvrage a les compétences techniques en interne







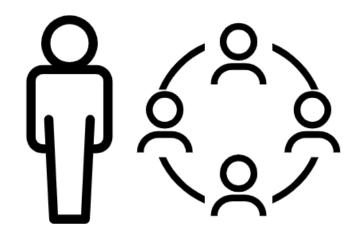
Le programme se rédige <u>en</u> <u>interne</u>, au sein de la maitrise d'ouvrage et dans ce cas, pas d'appel d'offres public pour trouver un AMO.

La maitrise d'ouvrage a l'ensemble des compétences pour élaborer son dossier de programmation.

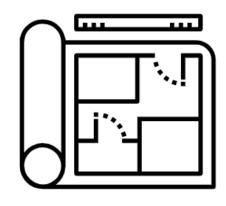
Ce dossier servira à la MOA pour lancer son AO ou Appel à candidature dans le but d'un concours auprès des concepteurs — maitrise d'œuvre.

Voir 3^{ème} cours > procédures AO et Concours

CAS 2 – La maitrise d'ouvrage n'a pas les compétences techniques en interne







La MOA a besoin de compétences externes pour élaborer son programme + toutes les pièces écrites administratives et techniques attendues dans la procédure de marché public, voir loi MOP.

Lancement d'un appel d'offres public pour trouver un AMO. L'AMO élabore et organise ensuite le dossier d'AO ou Appel à candidature dans le but d'un concours auprès des concepteurs — maitrise d'œuvre.

Voir 3^{ème} cours > procédures AO et Concours

>> Nous allons étudier ce 2ème cas

5 étapes pour construire un programme

Etape 1

Un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO) souhaite répondre à un Appel d'Offres (AO)

Etape 2

L' AMO doit proposer une méthodologie de travail dans le cadre de sa réponse à l'appel d'offres

Etape 3

L' AMO est retenu par la MOA. Acte d'Engagement (AE) signé des 2 côtés.

De quoi est constitué le programme ?

Etape 4

Récupération des données liées au site et aux usages afin de rédiger le programme (3 volets) et l'ensemble des pièces utiles à la rédaction du DCE concepteur

Etape 5

Intégration des données d'entrée de la conception dans le programme

Etape 1

Un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO) souhaite répondre à un Appel d'Offres (AO)

ETAPE 1: RÉPONDRE À UN APPEL D'OFFRES (AO)

SITES DE PUBLICATION OFFICIELS

- BOAMP, le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics
- JAL, les Journaux habilités à recevoir des Annonces Légales
- JOUE, le Journal Officiel de l'Union Européenne
- Les sites internet institutionnels : Marchés Online, la centrale des marchés, France marchés, etc.
- Les collectivités et institutions publiques

FONCTIONNALITES POSSIBLES

- Consulter les offres publiques de marché
- Créer des alertes pour la veille des publications des AO
- Télécharger les Dossiers de consultation afin de constituer les candidatures / réponses Offres
- Poser des questions relatives à la consultation
- Remettre une offre dématérialisée
- Recevoir des accusés de réception
- Négociation sur les prestations proposées
- Attributions des marchés
- Etc.





Q RECHERCHE AVANCÉE

AVIS PAR RÉGION

AVIS PAR MÉTIER

NOS OFFRES

SERVICES +

PACK ACHETEURS

INSCRIPTION



Pour une utilisation optimale de nos services,

nous vous recommandons d'utiliser dorénavant les navigateurs Chrome, Firefox ou Edge, le navigateur Internet Explorer n'étant plus maintenu par Microsoft depuis le 30 novembre 2020.



Appels d'offres > Avis de marché Assistance à Maîtrise d'ouvrage

Appels d'offre, marchés publics Assistance à Maîtrise d'ouvrage : 90 avis

Créer une alerte pour cette recherche

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | Suivant

Trier par : | Département v | Date de mise en ligne v | Date limite de réponse v | Type d'avis v

Résultats par page | 20 v

Imprimer (

AFFINER PAR



Assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour l'extension-restructuration du pôle femme-mèreenfant, des urgences, de la pharmacie à usage intérieur, d'unités d'hospitalisation.

CLIENT: CENTRE HOSPITALIER DE PAU

AVIS Nº: AO-2116-1939

O 64 - PAU

Etudes, Maîtrise d'oeuvre, Contrôle

/ Appel d'offres ouvert

Mise en ligne : 08/04/2021

Limite de réponse : 03/05/2021

TRAVAIL DE RECHERCHE

1. Allez sur TEAMS dans « Fichiers » pour lire l'appel d'offres

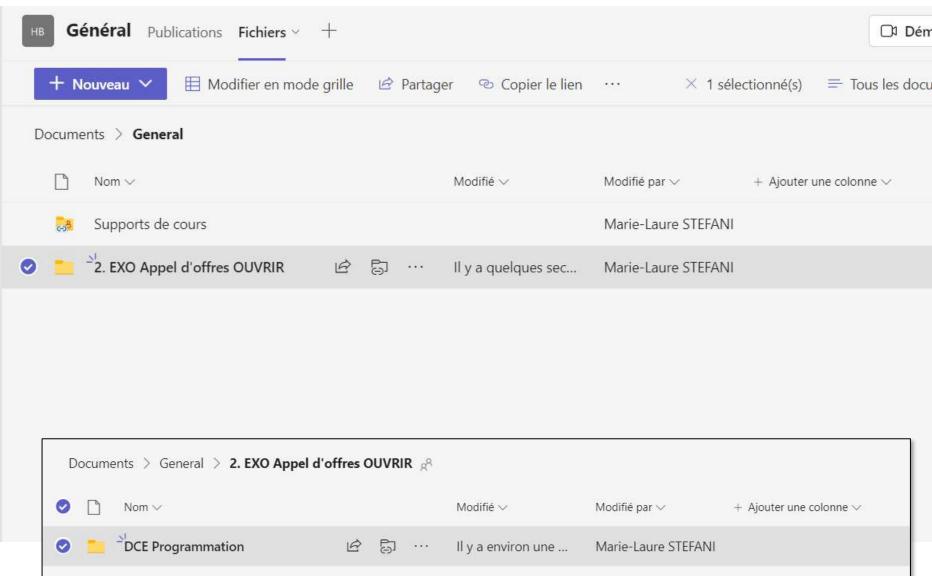
2. Répondez aux questions suivantes



Pouvez-vous me citer les pièces écrites de cet AO?

Quelles pièces écrites constituent ce DCE ?





REPONSE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

HABITAT SUD ATLANTIC

M. Lausséni SANGARE - DIRECTEUR GENERAL

2 chemin Abbé Edouard-Cestac

64100 BAYONNE Tél: 05 59 58 40 56 SIRET 27640001700014

Objet

Code CPV

W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

Mission d'AMO pour la passation et le suivi d'un marché de

CONFICE COMMUNICATIONS OF TRANSPORTED BANGS

conception réalisation pour des travaux de construction

innovants de 10 logements "Opération POLO" à BAYONNE

Référence 2022ETUHSA0050

Type de marché Services

Mode Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat Sans objet

Lieu d'exécution Quartier Polo Beyris principal 64100 Bayonne

Durée 30 mois

Description Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au

cahier des charges.

Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. 71240000 - Services d'architecture, d'ingénierie et de

principal planification

Forme Prestation divisée en lots : Non

Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du

candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle Liste et description succincte des conditions :

La liste des pièces de la candidature figure au règlement de

la consultation

Marché réservé : Non

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Informations sur les membres du personnel responsables de

l'exécution du marché : Non

Réduction du nombre de candidats : Non La consultation comporte des tranches : Oui Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire: Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges

(règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document

descriptif).

Renseignements

Documents

Correspondre avec l'Acheteur

Règlement de consultation

Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le

profil d'acheteur : Oui

Offres Remise des offres le 20/07/22 à 12h00 au plus tard.

Dépôt • Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie

dématérialisée.

Envoi le 21/06/22 à la publication

Date d'envoi du présent avis au MONITEUR : 21/06/22





2

Quartier du Polo-Beyris

Commune de BAYONNE

Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

CAHIER DES CHARGES DE LA MISSION



Avril 2022

Maître d'Ouvrage Pouvoir adjudicateur HABITAT SUD ATLANTIC (H.S.A.)

Office de l'HABITAT DU PAYS BASQUE

2, chemin de l'abbé Edouard Cestac

64100 BAYONNE





3

RÉGLEMENT DE LA CONSULTATION

MARCHÉ PUBLIC D'ÉTUDES

Mission d'AMO (technique et juridique)
pour la passation et le suivi
d'un marché de conception-réalisation pour des
travaux de construction innovants de 10 logements

"Opération POLO" à BAYONNE

Date et heure limites de réception des offres :

→ Mercredi 20 juillet 2022 à 12:00

HABITAT SUD ATLANTIC - Office Public de l'Habitat 2 Chemin de l'Abbé E.Cestac CS 30821 64108 BAYONNE



4

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC D'ÉTUDES

Mission d'AMO (technique et juridique)
pour la passation et le suivi
d'un marché de conception-réalisation pour des
travaux de construction innovants de 10 logements

"Opération POLO" à BAYONNE

Cadre réserve à l'acheteur
CONTRAT N°

NOTIFIE LE

HABITAT SUD ATLANTIC - Office Public de l'Habitat 2 Chemin de l'Abbé E.Cestac CS 30821 64108 BAYONNE



5

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES

MARCHÉ PUBLIC D'ÉTUDES

Mission d'AMO (technique et juridique)
pour la passation et le suivi
d'un marché de conception-réalisation pour des
travaux de construction innovants de 10 logements

"Opération POLO" à BAYONNE

HABITAT SUD ATLANTIC - Office Public de l'Habitat 2 Chemin de l'Abbé E.Cestac CS 30821 64108 BAYONNE

OUVREZ LE CAHIER DES CHARGES CCTP



CAHIER DES CHARGES - CTTP



Quartier du Polo-Beyris

Commune de BAYONNE

Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

CAHIER DES CHARGES DE LA MISSION



Avril 2022

Maître d'Ouvrage Pouvoir adjudicateur HABITAT SUD ATLANTIC (H.S.A.)
Office de l'HABITAT DU PAYS BASQUE
2, chemin de l'abbé Edouard Cestac



Qui est la maitrise d'ouvrage (= le client)?

CAHIER DES CHARGES - CTTP



Quartier du Polo-Beyris

Commune de BAYONNE

Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

CAHIER DES CHARGES DE LA MISSION



Avril 2022

Maître d'Ouvrage Pouvoir adjudicateur HABITAT SUD ATLANTIC (H.S.A.)
Office de l'HABITAT DU PAYS BASQUE
2, chemin de l'abbé Edouard Cestac



Maître d'Ouvrage Pouvoir adjudicateur HABITAT SUD ATLANTIC (H.S.A.)

Office de l'HABITAT DU PAYS BASQUE

2, chemin de l'abbé Edouard Cestac 64100 BAYONNE



CAHIER DES CHARGES - CTTP



Quartier du Polo-Beyris

Commune de BAYONNE

Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

CAHIER DES CHARGES DE LA MISSION



Avril 2022

Maître d'Ouvrage Pouvoir adjudicateur HABITAT SUD ATLANTIC (H.S.A.)
Office de l'HABITAT DU PAYS BASQUE
2, chemin de l'abbé Edouard Cestac



Où se trouve le chantier?

De quel site s'agitil ?



Quartier du Polo-Beyris

Commune de BAYONNE

Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

CAHIER DES CHARGES DE LA MISSION

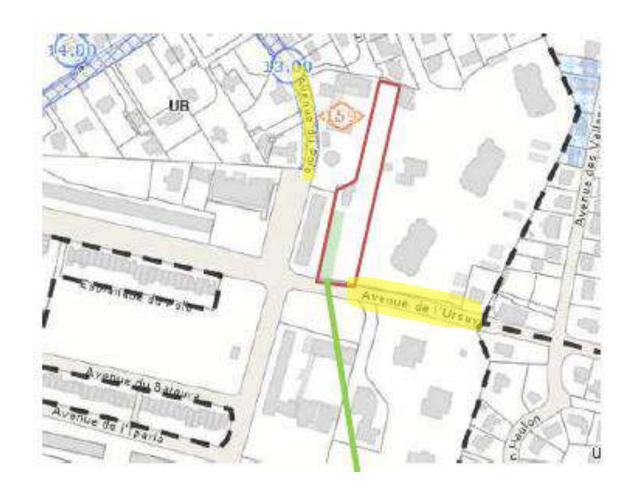


Avril 2022

Maître d'Ouvrage Pouvoir adjudicateur HABITAT SUD ATLANTIC (H.S.A.)
Office de l'HABITAT DU PAYS BASQUE
2, chemin de l'abbé Edouard Cestac

64100 BAYONNE





Comment s'appellent ces 2 types

de plan?





Plan de situation

Localisation du site par rapport à Bayonne



Plan cadastral

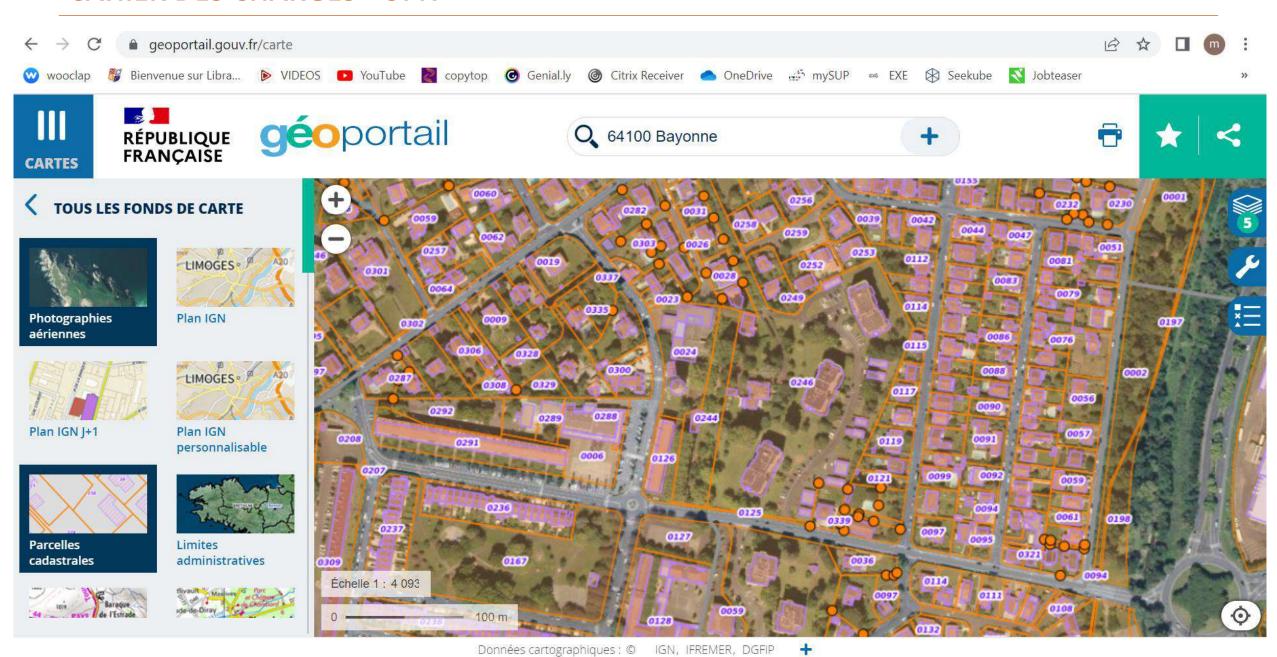
Localisation des parcelles / limites de propriétés



Pouvez-vous retrouver la parcelle concernée par le projet sur geoportail.gouv.fr?

Utilisez les 2 fonds de carte :

- photographies aériennes
 - parcelles cadastrales



Toujours sur geoportail.gouv.fr, pouvezvous calculer la surface de la parcelle ?

Aidez-vous des « OUTILS » disponibles a droite de votre écran







Q 64100 Bayonne







Actualités

FONDS DE CARTE





Plan IGN





Plan IGN personnalisable

Voir tous les fonds de carte













Calculer une isochrone



Mesurer un azimut

Importer des données >

Signaler une anomalie

Quel est le programme global de cette opération ?

Programme de l'opération

Construction de 10 logements destinés à l'accession sociale, réalisés selon un mode participatif et constructif innovant.

2. DESCRIPTION DE LA MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

2.1. - SPECIFICITES DU PROJET

Le projet envisagé se veut innovant et performant, tant sur le mode participatif, constructif que sur les ambitions environnementales du programme.

De ce fait, compte tenu de la nécessité de mener conjointement les études entre la maîtrise d'œuvre et les entreprises dès le début de la conception, le contrat de Conception-Réalisation apparaît justifié.

Par ailleurs, le níveau d'ambition du label bio-sourcé níveau 3 porte sur un volet « matériaux » non abordé par la RE2020, et les performances visées en termes de maximum d'heures d'inconfort en °C/h vont au-delà des exigences de la RE2020.

Dans une méthodologie participative avec coût d'objectif par logement, la conception et le chiffrage des travaux sont indissociables et simultanés pour s'assurer du respect de l'enveloppe financière et de la performance environnementale.

L'ensemble de ces spécificités justifient le recours à une mission de Conception-Réalisation pour ce projet.

Toutefois, compte-tenu de la complexité de ce type de mission, HSA souhaite être accompagné pour le montage et le suivi du marché de Conception-Réalisation.

2.2. - DÉROULEMENT DE LA MISSION

La mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage consiste à accompagner HSA sur les questions techniques et juridiques relatives au marché de Conception-Réalisation pour la construction de 10 logements en accession sociale.

Le marché se déroulera en deux tranches :

- Tranche ferme: assistance technique, juridique et financière dans la mise en œuvre de la procédure du marché de conception-réalisation: de la passation à l'attribution, et jusqu'à la fin de la phase conception;
- 2) Tranche optionnelle 1 : assistance sur le suivi et la réception des travaux jusqu'à la fin de l'année de parfait achèvement.



Programme de l'opération

Construction de 10 logements destinés à l'accession sociale, réalisés selon un mode participatif et constructif innovant.

En quoi ce projet est complexe?

Quel est le type de concours retenu?

2. DESCRIPTION DE LA MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

2.1. - SPECIFICITES DU PROJET

Le projet envisagé se veut innovant et performant, tant sur le mode participatif, constructif que sur les ambitions environnementales du programme.

De ce fait, compte tenu de la nécessité de mener conjointement les études entre la maîtrise d'œuvre et les entreprises dès le début de la conception, le contrat de Conception-Réalisation apparaît justifié.

Par ailleurs, le niveau d'ambition du label bio-sourcé niveau 3 porte sur un volet « matériaux » non abordé par la RE2020, et les performances visées en termes de maximum d'heures d'inconfort en °C/h vont au-delà des exigences de la RE2020.

Dans une méthodologie participative avec coût d'objectif par logement, la conception et le chiffrage des travaux sont indissociables et simultanés pour s'assurer du respect de l'enveloppe financière et de la performance environnementale.

L'ensemble de ces spécificités justifient le recours à une mission de Conception-Réalisation pour ce projet.

Toutefois, compte-tenu de la complexité de ce type de mission, HSA souhaite être accompagné pour le montage et le suivi du marché de Conception-Réalisation.

Quelles sont les missions précises de l'AMO?

Le prestataire devra, dans le cadre de sa mission :

- proposer une méthodologie et en détailler les modalités pratiques,
- apporter une expertise technique et juridique,
- assister HSA à toutes les étapes de la procédure de passation et de suivi du marché,
- procéder à la rédaction finale des pièces administratives et techniques du marché,
- co-animer les réunions en particulier celles de dialogue et de négociation avec les entreprises candidates,
- proposer une analyse des offres argumentées permettant de justifier du choix du groupement,
- établir le compte rendu de toutes les réunions auxquelles il participe.

2.3. - CONTENU DETAILLE DE LA MISSION

 Tranche ferme: Assistance pour la conception, le lancement, la conduite de la procédure de passation du marché de conception-réalisation

Le titulaire devra notamment réaliser les prestations suivantes :

- a) Déterminer les caractéristiques essentielles du marché :
- · Le périmètre :
- Bâtiments.
- Equipements,
- Espaces extérieurs ;
- · Les prestations attendues ;
- La durée optimale et le coût prévisionnel du marché;
- b) Proposer le montage juridique et la procédure de passation adaptés ;
- c) Assister le maître d'ouvrage dans la rédaction du dossier de consultation des groupements d'entreprises comprenant:
- Le programme fonctionnel, à partir des diagnostics et de documents d'expertise;
- · Le projet de marché, notamment :
- les éléments de missions confiées au titulaire du marché,
- la durée du marché,
- le traitement des variantes et options,
- les clauses financières et les pénalités ;
- · La définition et la pondération des critères de sélection des offres ;
- Le calendrier de déroulement de la procédure.
- d) Analyser les propositions et les offres faites par les candidats, y compris les éventuelles variantes. Il s'agit d'une analyse technique, juridique et financière. Le titulaire devra remettre un rapport d'analyse;
- e) Assister le maître d'ouvrage pour la rédaction des éventuelles questions à poser aux candidats et analyse des réponses;

- f) Analyser les éventuelles questions des candidats et assistance pour la rédaction des réponses;
- g) Participer au dialogue avec les candidats retenus, débriefing avec le maître d'ouvrage et réalisation d'un compte rendu. L'assistant assurera en lien étroit avec le maître d'ouvrage, la conduite du dialogue ;
- h) Participer à la mise au point du marché.
- * Tranche optionnelle 1 : assistance, après signature du marché, pour le suivi des travaux :

Le titulaire devra notamment réaliser les prestations suivantes :

- a) suivre et contrôler les études de conception : délais, conformité au programme ;
- b) assister le Maître d'Ouvrage pendant la durée des travaux sur l'évolution technique et contractuelle du marché;
- c) assister le maître d'ouvrage dans l'évaluation des performances, de la fiabilité et la durabilité des travaux sur le bâti, les équipements fournis;

3. DUREE DU MARCHE

La durée des prestations est fixée à :

Tranche ferme: 9 mois.

Tranche optionnelle 1:24 mois.

4. PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'ensemble des documents et données fournis sera propriété du maître d'ouvrage, libres de droit de reproduction et de diffusion sans contrepartie financière.

Toute utilisation devra néanmoins mentionner le nom du prestataire.

D'une part, la Tranche Ferme porte sur la mise en œuvre de la procédure de passation du marché Conception-Réalisation et sur le suivi de la phase Conception.

D'autre part, la Tranche Optionnelle 1 porte sur le suivi de la phase Réalisation jusqu'à la fin de la période de Garantie de Parfait Achèvement.

Comment se nomme ce document



CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS EN ACCESSION SOCIALE - QUARTIER DU POLO A BAYONNE : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Signature :	Date :	PRESTATION JURIDIQUE			PRESTATION TECHNIQUE		
Jighture !		Prix en € HT/ jours	Nombre de jours	Prix de la mission € HT	Prix en € HT/ jours	Nombre de jours	Prix de la mission € HT
Tranche ferme : Assistance po	our la conception, le lancement, la condui	te de la procé	dure de pass	sation du mar	ché de conc	eption-réal	isation
a) Déterminer les caractéristiq	ues essentielles du marché						(
	ue et la procédure de passation adaptés		dt.	19.	4	1.0	g:
 c) Assister le maître d'ouvrage consultation des groupements d 	dans la rédaction du dossier de l'entreprises						
d) Analyser les propositions et les offres faites par les candidats, y compris les éventuelles variantes. Il s'agit d'une analyse technique, juridique et financière. Le titulaire devra remettre un rapport d'analyse;							Si
 e) Assister le maître d'ouvrage questions à poser aux candidats 	pour la rédaction des éventuelles et analyse des réponses ;			40			
 f) Analyser les éventuelles que rédaction des réponses; 	stions des candidats et assistance pour la						
	les candidats retenus, débriefing avec le d'un compte rendu. L'assistant assurera en age, la conduite du dialogue ;			9			ā:
h) Participer à la mise au point				10			-86
SOUS-TOTAL TRANCHE FE			36				
Tranche optionnelle 1 : assist	ance, après signature du marché, pour le s	uivi et la réce	ption des tra	vaux jusqu'à	la fin de l'an	née de parf	ait achèvement
 a) suivre et contrôler les étude programme; 	es de conception : délais, conformité au						EL
 b) assister le Maître d'Ouvrage l'évolution technique et contrac 	pendant la durée des travaux sur tuelle du marché ;			16-		::	4:
	dans l'évaluation des performances, de la aux sur le bâti, les équipements fournis ;						
SOUS-TOTAL TRANCHE OP	TIONNELLE 1		3.0				8
TOTAL TRANCHE FERME +	TRANCHE OPTIONNELLE 1						
Pour mémoire, prix ½ jour	née supplémentaire						

Dans Règlement de Consultation :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération	
1-Valeur technique	70.0	
1.1 – Compétences et expertise juridique (3 références équivalentes : maîtrise d'ouvrage publique, bâtiment en Conception Réalisation – coordonnées et CV du référent désigné sur la mission)	10.0	
1.2 – Compétences techniques (3 références : en suivi opération de bâtiment en Conception Réalisation ou entreprise générale) + note méthodologique sur les moyens mobilisés et organisation de l'équipe, optimisation de l'accompagnement.	25.0	
1.3 – Compétences environnementales (3 références de suivi de projets de construction innovante (phases conception et réalisation) sur les thématiques des matériaux bio-sourcés, E+C-, Passivhaus	35.0	
2-Prix des prestations	30.0	

Dans quel autre document retrouve t-on la proposition financière (prestations) de l'AMO ?



ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC D'ÉTUDES

Mission d'AMO (technique et juridique) pour la passation et le suivi d'un marché de conception-réalisation pour des travaux de construction innovants de 10 logements

"Opération POLO" à BAYONNE

Cadre réservé à l'acheteur		
CONTRAT N°		
Annual and an artist of		
NOTIFIE LE	/ / /	Country advances

HABITAT SUD ATLANTIC - Office Public de l'Habitat 2 Chemin de l'Abbé E.Cestac CS 30821 64108 BAYONNE

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Mission d'AMO (technique et juridique) pour la passation et le suivi d'un marché de conception réalisation pour des travaux de construction innovants de 10 logements "Opération POLO" à BAYONNE

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

Le marché à tranches optionnelles sera conclu en application des articles R. 2113-4 à R. 2113-6 du Code de la commande publique. Les prestations sont divisées en une tranche ferme et 1 tranche(s) optionnelle(s).

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

pour la solution de base :

Montant de l'offre par tranche					
Tranche(s)	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Soit en toutes lettres (TTC)	
TF: Mise en œuvre de la procédure de passation d'un marché de Conception Réalisation + suivi de la phase Conception					
TO001 : Suivi de la phase Réalisation jusqu'à la fin de la GPA					
Total					

5 - Durée et Délais d'exécution

Le délai d'exécution est défini(e) au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié(e).

6 - Paiement

Le RIB devra obligatoirement être complété à l'acte d'engagement soit de manière manuscrite dans le cadre ci-dessous, soit en agrafant un RIB papier avec le logo de la banque et au nom de la société candidate du marché.

Si les coordonnées bancaires venaient à être modifiées en cours d'exécution du marché, vous devrez nous faire parvenir par courrier à en-tête de votre société, le nouveau RIB papier et en déposer un exemplaire sur la plateforme e-attestation. Toute demande de changement RIB devra se faire par courrier avec papier à en-tête de la société et le nom du salarié à contacter pour vérification par HSA accompagné d'un courriel de demande de modification.

Consultation n°: 2022ETUPN0031 Page 5 sur 9

Quels sont les critères de sélection et qu'est ce qui déterminera le vainqueur de l'AO ?

5. PRESENTATION DES OFFRES ET CRITERES DE JUGEMENT

Ce qui est demandé au prestataire postulant dans le cadre de la consultation (cf Règlement de la Consultation) :

5.1. - VALEUR TECHNIQUE = 70 points

- Compétences et expertise juridique : 3 références équivalentes en maîtrise d'ouvrage publique, bâtiment en Conception Réalisation coordonnées et CV du référent désigné sur la mission (3 pages A4 maximum)
- Compétences techniques: 3 références en suivi opération de bâtiment en Conception Réalisation ou entreprise générale) + note méthodologique sur les moyens mobilisés et organisation de l'équipe, optimisation de l'accompagnement. (4 pages A4 maximum).
- Compétences environnementales: 3 références de suivi de projets de construction innovante (phases conception et réalisation) sur les thématiques des matériaux biosourcés, E+C-, Passivhaus... (3 pages A4 maximum).

5.2. - PRIX = 30 points

• Une proposition de prix détaillée, poste par poste, définissant le coût de chaque étape et de chaque tranche.

Cf: Grille de prix ci-jointe

Alelele

L'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage Le Maître d'Ouvrage,

Le Directeur Général,

Lausséni SANGARE.

Prix 30%

Valeur technique 70%

Pouvez-vous définir ce qu'est un CCTP?



3. CCTP - Cahier des Clauses Techniques Particulières

Fixe les prestations à réaliser*, le déroulement du marché (calendrier) et la bonne exécution de ces prestations.

*Missions de base + complémentaires (SPS, BIM, OPC, EXE ...)

Peut comporter en + des pièces écrites / graphiques + annexes (géomètre, G2, etc.).

REGLEMENT DE CONSULTATION

RÈGLEMENT DE CONSULTATION



RÉGLEMENT DE LA CONSULTATION

MARCHÉ PUBLIC D'ÉTUDES

Mission d'AMO (technique et juridique) pour la passation et le suivi d'un marché de conception-réalisation pour des travaux de construction innovants de 10 logements

"Opération POLO" à BAYONNE

Date et heure limites de réception des offres :

→ Mercredi 20 juillet 2022 à 12:00

HABITAT SUD ATLANTIC - Office Public de l'Habitat 2 Chemin de l'Abbé E.Cestac CS 30821 64108 BAYONNE

Quelles sont les pièces à rendre dans le cadre de la candidature ?

RÈGLEMENT DE CONSULTATION

5 - Présentation des candidatures et des offres

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO. Si les offres des candidats sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

5.1 - Documents à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

<u>Pièces de la candidature</u> telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique :

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

ibellés

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Libellés

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise:

Lihallás

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

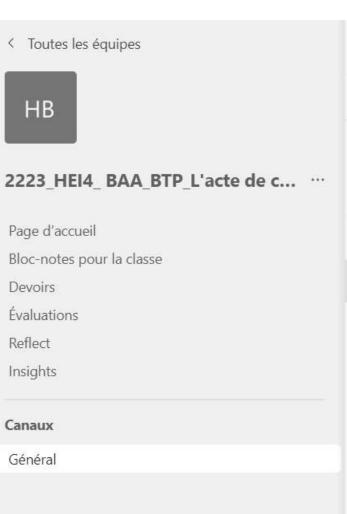
Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat

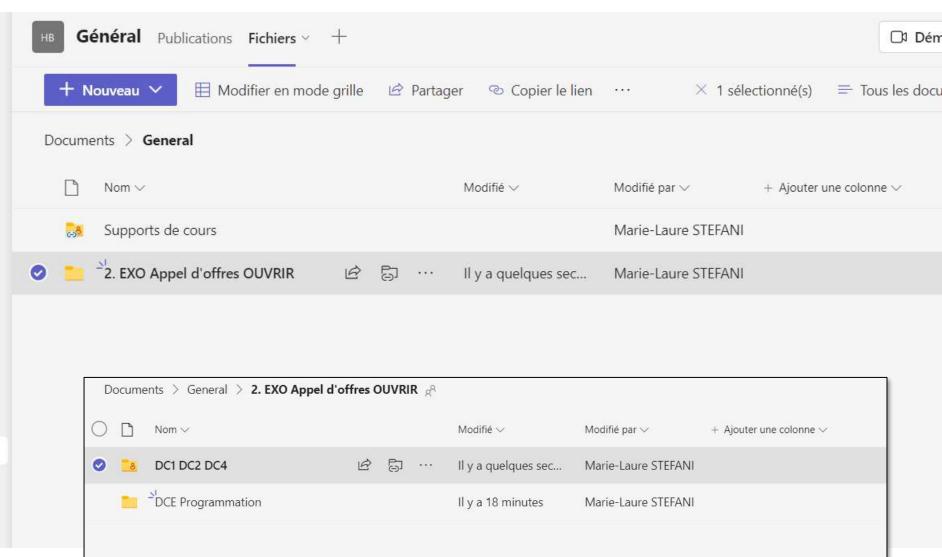
Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat). Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.

Ils peuvent aussi utiliser le Document Unique de Marché Européen (DUME).

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir

Dans Fichiers Teams, voir les formulaires : DC1 DC2 DC4 (sous-traitance)





Quelles sont les pièces écrites à rendre dans le cadre de l'offre ?

RÈGLEMENT DE CONSULTATION

tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 10 iours.

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

7.2 - Attribution des marchés

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière ou inacceptable pourra être régularisée pendant la négociation, et que seule une offre irrégulière pourra être régularisée en l'absence de négociation. En revanche, toute offre inappropriée sera systématiquement éliminée.

Toute offre demeurant irrégulière pourra être régularisée dans un délai approprié.

La régularisation d'une offre pourra avoir lieu à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondérat	ion
1-Valeur technique	70.0	
1.1 – Compétences et expertise juridique (3 références équivalentes : maîtrise d'ouvrage publique, bâtiment en Conception Réalisation – coordonnées et CV du référent désigné sur la mission)		10.0
1.2 – Compétences techniques (3 références : en suivi opération de bâtiment en Conception Réalisation ou entreprise générale) + note méthodologique sur les moyens mobilisés et organisation de l'équipe, optimisation de l'accompagnement.		25.0
1.3 – Compétences environnementales (3 références de suivi de projets de construction innovante (phases conception et réalisation) sur les thématiques des matériaux bio-sourcés, E+C-, Passivhaus		35.0
2-Prix des prestations	30.0	

Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100.

La pondération de chaque critère correspond au nombre de points maximum pouvant être obtenus par le candidat.

La méthode de calcul utilisée pour la notation du critère Prix des prestations est la suivante : Note de l'offre = (Montant de l'offre moins-disante / Montant de l'offre à noter) * Base de notation

Montant de l'offre moins-disante = correspond au prix de l'offre la moins chère (offres anormalement basses exclues).

Montant de l'offre à noter = correspond au prix de l'offre à évaluer. Base de notation = correspond à la note maximale pouvant être obtenue.

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Consultation n°: 2022ETUPN0031 Page 8 sur 9



Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération	
1-Valeur technique	70.0	
1.1 – Compétences et expertise juridique (3 références équivalentes : maîtrise d'ouvrage publique, bâtiment en Conception Réalisation – coordonnées et CV du référent désigné sur la mission)	10.0	
1.2 – Compétences techniques (3 références : en suivi opération de bâtiment en Conception Réalisation ou entreprise générale) + note méthodologique sur les moyens mobilisés et organisation de l'équipe, optimisation de l'accompagnement.	25.0	
1.3 – Compétences environnementales (3 références de suivi de projets de construction innovante (phases conception et réalisation) sur les thématiques des matériaux bio-sourcés, E+C-, Passivhaus	35.0	
2-Prix des prestations	30.0	

Une visite sur site est-elle prévue ?

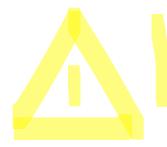
Comment faire pour poser ses questions?

Pas de visite de site prévue. Vous pouvez poser vos questions

8 - Renseignements complémentaires

8.1 - Adresses supplémentaires et points de contact

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : https://agysoft.marches-publics.info/



Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

Quelle est la date limite de remise des offres ?

RÈGLEMENT DE CONSULTATION



RÉGLEMENT DE LA CONSULTATION

MARCHÉ PUBLIC D'ÉTUDES

Mission d'AMO (technique et juridique)
pour la passation et le suivi
d'un marché de conception-réalisation pour des
travaux de construction innovants de 10 logements

"Opération POLO" à BAYONNE

Date et heure limites de réception des offres :

→ Mercredi 20 juillet 2022 à 12:00

HABITAT SUD ATLANTIC - Office Public de l'Habitat 2 Chemin de l'Abbé E.Cestac CS 30821 64108 BAYONNE

Comment se fait l'envoi des pièces écrites (candidature et offre) ?

Puis-je répondre en version papier ?

RÈGLEMENT DE CONSULTATION

adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Pièces de l'offre :

Libellés			
L'acte d'engagement (AE) et ses annexes	Oui		
La décomposition du prix global forfaitaire (DPGF)	Non		
Le mémoire justificatif des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du contrat			
Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)	Non		
Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes	Non		

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants.

6 - Conditions d'envoi ou de remise des plis

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document.

6.1 - Transmission électronique

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : https://agysoft.marches-publics.info/

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Le pli doit contenir deux dossiers distincts comportant respectivement les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies au présent règlement de la consultation.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Si plusieurs plis sont transmis successivement par le même candidat, seul le dernier pli transmis dans le délai imparti est pris en compte par l'acheteur. Il doit par conséquent contenir l'ensemble des pièces exigées au titre de la présente consultation.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé USB) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants :

- lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie
- lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.

La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : Habitat Sud Atlantic - 2 chemin Abbé Edouard Cestac - 64100 BAYONNE

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

Chaque document pour lequel une signature est requise doit faire l'objet d'une signature électronique au format XAdES, CAdES ou PAdES, La signature électronique du pli ne vaut pas signature des documents qu'il contient.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique, la signature doit être une signature qualifiée, tel que défini par le règlement européen n° 910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques (eIDAS). Toutefois, les certificats de signature de type RGS demeurent valables jusqu'à leur expiration.

Le certificat de signature qualifié est délivré par un prestataire de service de confiance qualifié répondant aux exigences du règlement elDAS. Une liste de prestataires est disponible sur le site de l'ANSSI (https://www.ssi.gouv.fr/). Il peut aussi être délivré par une autorité de certification, française ou étrangère. Le candidat devra alors démontrer son équivalence au règlement elDAS.

Le candidat qui utilise un autre outil de signature que celui du profil d'acheteur, ou un certificat délivré par une autre autorité de certification, doit transmettre gratuitement le mode d'emploi permettant la vérification de la validité de la signature.

La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation.

Pour signer électroniquement, le candidat peut utiliser l'un des trois formats de signature autorisés par la réglementation (XAdES, CAdES ou PAdES). Le pouvoir adjudicateur préconise toutefois l'utilisation d'une signature électronique au format pAdES.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Le candidat est invité à créer son "Espace entreprise" sur la plateforme AWS-Entreprise (https://www.marches-publics.info/fournisseurs.htm). Sur cette plateforme, le candidat pourra retrouver l'ensemble de ses retraits de dossier de consultation. L'inscription est un préalable obligatoire pour correspondre avec l'acheteur lors de chaque consultation (Questions/Réponses, Dépôt de candidatures et offres. . .). Elle permet également de bénéficier d'un service d'alertes sur les consultations (précisions, modifications, report de délais...).

Par conséquent, il est recommandé d'indiquer une adresse mail durable pendant toute la durée de la procédure, en priorité l'adresse de l'interlocuteur principal du candidat, ainsi que la ou les adresses de remplacement en cas d'absence de ce dernier. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme lors du déroulement de la consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse, ou en cas de suppression de ladite adresse.

L'ensemble de ces services est fourni gratuitement au candidat.

6.2 - Transmission sous support papier

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

7 - Examen des candidatures et des offres

7.1 - Sélection des candidatures

Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à

Page 7 sur 9

Consultation nº: 2022ETUPN0031 Page 6 sur 9 Consultation nº: 2022ETUPN0031 Pouvez-vous définir ce qu'est un RC?



RÈGLEMENT DE CONSULTATION

RC - Règlement de la consultation

Fixe les règles de la consultation que les parties doivent respecter.

Le RC n'est pas une pièce contractuelle.

C'est une pièce annexe.

ACTE D'ENGAGEMENT



ACTE D'ENGAGEMENT



ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC D'ÉTUDES

Mission d'AMO (technique et juridique)
pour la passation et le suivi
d'un marché de conception-réalisation pour des
travaux de construction innovants de 10 logements

"Opération POLO" à BAYONNE

Cadre réservé à l'acheteur	
CONTRAT N°	
NOTIFIE LE	

HABITAT SUD ATLANTIC - Office Public de l'Habitat 2 Chemin de l'Abbé E.Cestac CS 30821 64108 BAYONNE

Ce document est-il contractuel?

ACTE D'ENGAGEMENT

7 - Signature

Fait on un soul original

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

rait en un seur o	nginai	
	A	, Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement :

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Le montant global de l'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur est porté à :

Montant HT	•	. Euros
TVA (taux de%)		. Euros
Montant TTC	:	Euros
Soit en toutes lettres	·	

La présente offre est acceptée

ALe	
Signature du représentant du pouvoir adjudicateur,	habilité par la délibération en date des
24/10/2018.	

(1) Date et signature originales

Consultation n°: 2022ETUPN0031 Page 7 sur 9

Oui

Acceptation de l'offre

- => Signature des 2 parties (AMO et MOA)
- => Formalisation du contrat

Quelle est la durée (délais) de la prestation ?

ACTE D'ENGAGEMENT

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Mission d'AMO (technique et juridique) pour la passation et le suivi d'un marché de conception réalisation pour des travaux de construction innovants de 10 logements "Opération POLO" à BAYONNE

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

Le marché à tranches optionnelles sera conclu en application des articles R. 2113-4 à R. 2113-6 du Code de la commande publique. Les prestations sont divisées en une tranche ferme et 1 tranche(s) optionnelle(s).

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant :

pour la solution de base :

Montant de l'offre par tranche					
Tranche(s)	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Soit en toutes lettres (TTC)	
TF: Mise en œuvre de la procédure de passation d'un marché de Conception Réalisation + suivi de la phase Conception					
TO001 : Suivi de la phase Réalisation jusqu'à la fin de la GPA					
Total				-	

5 - Durée et Délais d'exécution

Le délai d'exécution est défini(e) au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié(e).

6 - Paiement

Le RIB devra obligatoirement être complété à l'acte d'engagement soit de manière manuscrite dans le cadre ci-dessous, soit en agrafant un RIB papier avec le logo de la banque et au nom de la société candidate du marché.

Si les coordonnées bancaires venaient à être modifiées en cours d'exécution du marché, vous devrez nous faire parvenir par courrier à en-tête de votre société, le nouveau RIB papier et en déposer un exemplaire sur la plateforme e-attestation. Toute demande de changement RIB devra se faire par courrier avec papier à en-tête de la société et le nom du salarié à contacter pour vérification par HSA accompagné d'un courriel de demande de modification.

Consultation n°: 2022ETUPN0031 Page 5 sur 9

5 - Durée et Délais d'exécution

Le délai d'exécution est défini(e) au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié(e).

Allez voir dans le CCAP svp

Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

1 - Dispositions générales du contrat

1.1 - Objet du contrat

Les stipulations du présent Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) concernent : Mission d'AMO (technique et juridique) pour la passation et le suivi d'un marché de conception réalisation pour des travaux de construction innovants de 10 logements "Opération POLO" à BAYONNE

Lieu(x) d'exécution : Quartier Polo Beyris - 64100 Bayonne

1.2 - Décomposition du contrat

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Les prestations sont réparties en 2 tranches :

Tranche(s)	Désignation
	Mise en œuvre de la procédure de passation d'un marché de conception réalisation + suivi de la phase conception
TO001	Suivi de la phase Réalisation jusqu'à la fin de la GPA

2 - Pièces contractuelles

Les pièces contractuelles du marché sont les suivantes et, en cas de contradiction entre leurs stipulations, prévalent dans cet ordre de priorité :

- L'acte d'engagement (AE) et ses annexes
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes
- Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles, approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021
- L'offre technique et financière du candidat

3 - Durée et délais d'exécution

3.1 - Durée globale prévisionnelle des prestations

En cas de recouvrement des tranches dans le temps, la durée globale minimum prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 30 mois.

3.2 - Délai d'exécution

L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.

3.3 - Délais d'exécution des tranches

Le délai d'exécution de chaque tranche est fixé(e)comme suit :

Tranche	che Délai Précisions			
TF	12 mois	Début de la tranche ferme à la notification du contrat.		
		Notification de cette tranche optionnelle au plus tard 12 mois		
TO001	18 mois	après notification du marché.		

Ces délais partent, pour la tranche ferme, à compter de la date de notification du marché et, pour les tranches optionnelles, à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution des prestations de la tranche considérée.

Le délai limite de notification de l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux d'une tranche optionnelle court à compter du début d'exécution de la tranche ferme. Il est indiqué ci-dessous :

Tranche(s) optionnelle(s)	Délai limite de notification	
TO001 : Suivi de la phase Réalisation jusqu'à la fin de la GPA	12 mois	

4 - Prix

4.1 - Caractéristiques des prix pratiqués

Les prestations sont réglées par un prix global forfaitaire selon les stipulations de l'acte d'engagement.

4.2 - Modalités de variation des prix

Les prix sont fermes et non actualisables.

4.3 - Dispositions spécifiques aux tranches

Les prix sont établis sans rabais ni indemnité de dédit.

5 - Garanties Financières

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée

6 - Avance

Aucune avance ne sera versée.

7 - Modalités de règlement des comptes

7.1 - Acomptes et paiements partiels définitifs

Les modalités de règlement des comptes sont définies dans les conditions de l'article 11 du CCAG-PI.

7.2 - Présentation des demandes de paiement

Le dépôt, la transmission et la réception des factures électroniques sont effectués exclusivement sur le portail de facturation Chorus Pro. Lorsqu'une facture est transmise en dehors de ce portail, la personne publique peut la rejeter après avoir rappelé cette obligation à l'émetteur et l'avoir invité à s'v conformer.

La date de réception d'une demande de paiement transmise par voie électronique correspond à la date de notification du message électronique informant l'acheteur de la mise à disposition de la facture sur le portail de facturation (ou, le cas échéant, à la date d'horodatage de la facture par le système d'information budgétaire et comptable de l'Etat pour une facture transmise par échange de données informatisé).

Pouvez-vous définir ce qu'est un AE ?



RÈGLEMENT DE CONSULTATION

1. AE - Acte d'Engagement + annexes éventuelles

Pièce signée par un candidat à un marché public dans laquelle il présente son offre et adhère aux clauses.

Document signé par l'entrepreneur + MOA dès accord.

Identification des parties, objet du marché, délais d'exécution et prix.

CCAP



Pouvez-vous définir ce qu'est un CCAP?



RÈGLEMENT DE CONSULTATION

2. CCAP - Cahier des Clauses Administratives Particulières

Fixe les dispositions administratives propres à chaque marché.

Ce document complète et modifie le CCAG en l'adaptant à une opération déterminée.

Récapitulatif Constitution d'un DCE

1. AE - Acte d'Engagement + annexes éventuelle s	2. CCAP - Cahier des Clauses Administratives Particulières	3. CCTP - Cahier des Clauses Techniques Particulières	4. CCAG - Cahier des Clauses Administratives Générales	5.CCTG - Cahier des Clauses Techniques Générales	6. Pièces relatives au prix
candidat à un marché public dans laquelle il présente son offre et adhère aux clauses. Document signé par	propres à chaque marché. Ce document complète et modifie	Fixe les prestations à réaliser*, le déroulement du marché (calendrier) et la bonne exécution de ces prestations. *Missions de base + complémentaires (SPS, BIM, OPC, EXE) Peut comporter en + des pièces écrites / graphiques + annexes (géomètre, G2, etc.).	de la norme NF P 03- 001, applicable aux	et documents	DPGF: Décomposition du Prix Global et Forfaitaire BPU: Bordereau de Prix Unitaire DQE: Détail Quantitatif Estimatif

RC - Règlement de la consultation

Fixe les règles de la consultation que les parties doivent respecter.

Etape 2

L' AMO doit proposer une méthodologie de travail dans le cadre de sa réponse à l'appel d'offres

ETAPE 2 : Proposer une méthodologie de travail

UNE CANDIDATURE

Articles R.2142-3, R.2142-4, R.2143-3 et suivants du code de la commande publique

SITUATION JURIDIQUE

Déclaration sur l'honneur, pas interdit de soumissionner Lettre de Candidature, DC1 Déclaration du candidat, DC2

CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Chiffre d'affaire sur 3 dernières années Bilans comptables sur 3 dernières années

RÉFÉRENCES PROFESSIONNELLES CAPACITE TECHNIQUE

Références clés en rapport avec l'offre Titres d'études et professionnels des membres de l'équipe disposée à travailler sur le futur projet, CV Effectifs moyens annuels de l'entreprise

+ UNE OFFRE (votre réponse personnalisée)

UN MEMOIRE

Quelle organisation interne et externe en termes de management, technique, environnemental pour répondre au projet. Description de la méthode de travail.

COMPOSITION DE L'EQUIPE

Expliquer pourquoi cette équipe ? Quelles relations entre cette équipe et le projet ?

DEVIS ESTIMATIF

Acte d'engagement avec bordereau de prix rempli

Offre transmise



Offre retenue



ELABORATION DU PROGRAMME

quelles sont les étapes à suivre ? Voir étape 3

Etape 3

L' AMO est retenu par la MOA. Acte d'Engagement (AE) signé des 2 côtés.

De quoi est constitué le programme ?

1. Programme technique

2. Programme fonctionnel

3. Programme environnemental

1. Programme technique

1. PRESENTATION DU PROJET

- Historique du projet
- Rappel des enjeux
- Principales caractéristiques du projet
 Définition de la surface de plancher

2. CONTRAINTES ET ATOUTS DU SITE D'IMPLANTATION

- Localisation du bâtiment
- Définition de l'emprise, volumétrie et prospect en fonction du PLUI, servitudes et autres règles d'urbanisme
- Bruit
- Risques naturels et technologiques
- Prise en compte de la topographie et de la géologie

3. NORMES ET REGLEMENTATIONS

4. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES

- Prise en compte des réseaux existants
- Définition des ressources à privilégier : matériaux, énergie
- Définition des solutions techniques apportées
- Décomposition des lots techniques envisagés

5. COUT PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT

- Cout global de l'opération
- Calendrier du projet

6. TABLEAU DES SURFACES



Quartier du Polo-Beyris

Commune de BAYONNE

Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

CAHIER DES CHARGES DE LA MISSION



Avril 2022

Maître d'Ouvrage Pouvoir adjudicateur HABITAT SUD ATLANTIC (H.S.A.)
Office de l'HABITAT DU PAYS BASQUE
2, chemin de l'abbé Edouard Cestac

64100 BAYONNE



Le titulaire devra notamment réaliser les prestations suivantes :

- a) Déterminer les caractéristiques essentielles du marché :
 - · Le périmètre :
 - Bâtiments,
 - Equipements,
 - Espaces extérieurs ;
 - · Les prestations attendues ;
 - · La durée optimale et le coût prévisionnel du marché;
- b) Proposer le montage juridique et la procédure de passation adaptés ;
- c) Assister le maître d'ouvrage dans la rédaction du dossier de consultation des groupements d'entreprises comprenant :
 - Le programme fonctionnel, à partir des diagnostics et de documents d'expertise ;
 - Le projet de marché, notamment :
 - les éléments de missions confiées au titulaire du marché,
 - la durée du marché,
 - le traitement des variantes et options,
 - les clauses financières et les pénalités ;
 - La définition et la pondération des critères de sélection des offres ;
 - Le calendrier de déroulement de la procédure.

2. Programme fonctionnel

1. PRESENTATION FONCTIONNELLE DU BATIMENT

- Fiche d'identité du projet
- Etude des besoins

2. FICHES FONCTIONNELLES PAR PIECES

- Définition des espaces et relations entre eux
- Définition des équipements
- Définition des rythmes d'usages, des flux entre locaux

3. SCHEMA FONCTIONNEL D'ENSEMBLE

Organigramme du bâtiment



Quartier du Polo-Beyris

Commune de BAYONNE

Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

CAHIER DES CHARGES DE LA MISSION



Avril 2022

Maître d'Ouvrage Pouvoir adjudicateur HABITAT SUD ATLANTIC (H.S.A.)
Office de l'HABITAT DU PAYS BASQUE
2, chemin de l'abbé Edouard Cestac

64100 BAYONNE



Le titulaire devra notamment réaliser les prestations suivantes :

- a) Déterminer les caractéristiques essentielles du marché :
 - Le périmètre :
 - Bâtiments,
 - Equipements,
 - Espaces extérieurs ;
 - · Les prestations attendues ;
 - · La durée optimale et le coût prévisionnel du marché;
- b) Proposer le montage juridique et la procédure de passation adaptés ;
- c) Assister le maître d'ouvrage dans la rédaction du dossier de consultation des groupements d'entreprises comprenant :
 - Le programme fonctionnel, à partir des diagnostics et de documents d'expertise ;
 - Le projet de marché, notamment :
 - les éléments de missions confiées au titulaire du marché,
 - la durée du marché,
 - le traitement des variantes et options,
 - les clauses financières et les pénalités ;
 - La définition et la pondération des critères de sélection des offres ;
 - · Le calendrier de déroulement de la procédure.

3. Programme environnemental

1. DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

- Profil environnemental avec définition des cibles prioritaires
- Charte de chantier à faibles nuisances
- Suivi si certification ou non

2. EXIGENCES SPÉCIFIQUES EN ENERGIE

- Label énergétique ?
- Définition des consommations énergétiques en exploitation
- Définition des moyens de production d'énergie
- Définition des solutions techniques
- Choix des énergies renouvelables
- Choix des matériaux
- Energie grise des matériaux et équipements



Quartier du Polo-Beyris

Commune de BAYONNE

Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

CAHIER DES CHARGES DE LA MISSION



Avril 2022

Maître d'Ouvrage Pouvoir adjudicateur HABITAT SUD ATLANTIC (H.S.A.)
Office de l'HABITAT DU PAYS BASQUE
2, chemin de l'abbé Edouard Cestac

64100 BAYONNE

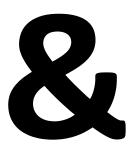


Le titulaire devra notamment réaliser les prestations suivantes :

- a) Déterminer les caractéristiques essentielles du marché :
 - · Le périmètre :
 - Bâtiments,
 - Equipements,
 - Espaces extérieurs ;
 - · Les prestations attendues ;
 - · La durée optimale et le coût prévisionnel du marché;
- b) Proposer le montage juridique et la procédure de passation adaptés ;
- c) Assister le maître d'ouvrage dans la rédaction du dossier de consultation des groupements d'entreprises comprenant :
 - Le programme fonctionnel, à partir des diagnostics et de documents d'expertise ;
 - Le projet de marché, notamment :
 - les éléments de missions confiées au titulaire du marché,
 - la durée du marché,
 - le traitement des variantes et options,
 - les clauses financières et les pénalités ;
 - La définition et la pondération des critères de sélection des offres ;
 - · Le calendrier de déroulement de la procédure.

Etape 4

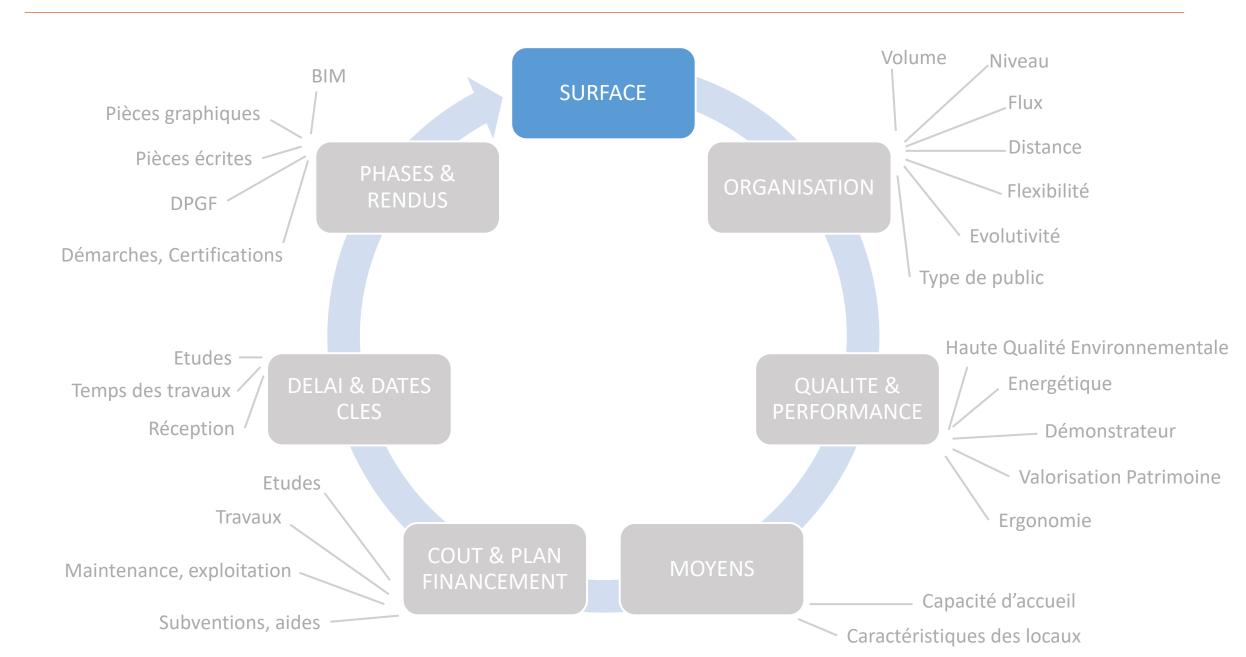
Récupération des données liées au site et aux usages afin de rédiger le programme (3 volets) et l'ensemble des pièces utiles à la rédaction du <u>DCE concepteur</u>



ANALYSE DE SITE



Analyse des besoins du client



SURFACE

Surface de plancher (SDP)

Somme des surfaces de tous niveaux construits, clos et couvert dont la <u>hauteur de</u> <u>plafond est supérieure à 1.80m</u>

Elle se mesure <u>au nu intérieur</u> des murs de façades de la construction : elle ne prend ainsi pas en compte l'épaisseur des murs extérieurs, porteurs ou non, et quel que soit le matériau dont ils sont constitués (brique, verre, pierre,...).

L'épaisseur des matériaux isolants doit également être déduite.

Ne pas tenir compte des vides, trémies, des surfaces de garages, combles non aménageables, surfaces inférieures à 1.80m, etc.

> Permis de construire



Fiche d'aide pour le calcul de la surface de plancher et de la surface taxable

Articles R.331-7 et R.111-22 du code de l'urbanisme

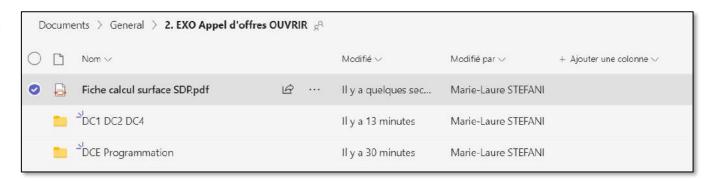
Cette fiche constitue une aide pour le calcul des surfaces. Elle ne doit pas être jointe à votre demande.

	Surface existante (A)	Surface démolie ou supprimée (B)	Surface créée (C)	Surface totale (A) - (B)+(C)
La somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert calculée à par- tir du nu intérieur des façades, sans princire en compte l'épaitseur des mus entourant les embrasures des portes et fenêtres.				
	Dont on	déduit :		
Les vides et trémies conespondant au passage de l'ascenseur et de l'escalier	8	9		-
Les surfaces de plancher sous une hauteur de platond inférieure ou égale à 1m80			-	
⇒surface taxable assiette de la taxe d'amênagement	=	=	=	E.
	Dont on	déduit :	20	3
Les surfaces de plancher aménagées en vue su stationnement des véhicules motorisés ou non, y compris les rampes d'accès et les aires de manoeuves	•	•	e e	ti i
Les surfaces de plancher des combles non aménageables pour l'habitation ou pour des activités à caractère professionnel, artisanal, industriel ou commercial	2	•		2
Les surfaces de plancher des locaux techniques nécessaires au tonctionnement d'un groupe de bâtiments ou d'un immeuble autre qu'une maison individuelle au seris de l'article L. 231-1 du code de la construction et de l'habitation, y cempris les locaux de stockage des déchets!	•	•	ě	÷)
Les surfaces de plancher des caves ou des celliers, annexes à des logements, dés lors que ces locaux sont desservis uniquement par une partie commune.				*:
Une surface égale à 10% des surfaces de plancher affectées. À l'habitation toiles qu'elles résultent le cas échéant de l'application des déductions précédentes, dès lors que les logements sont desservis par des parties communes intérieures?		•		
→ surface de plancher	-	Ŧ-:	=	Ŧ.



Surface de plancher (SDP)

Retrouver cette fiche d'aide dans Teams



SURFACE

Surface habitable (SHAB)

Somme des surfaces de chaque pièce habitable.

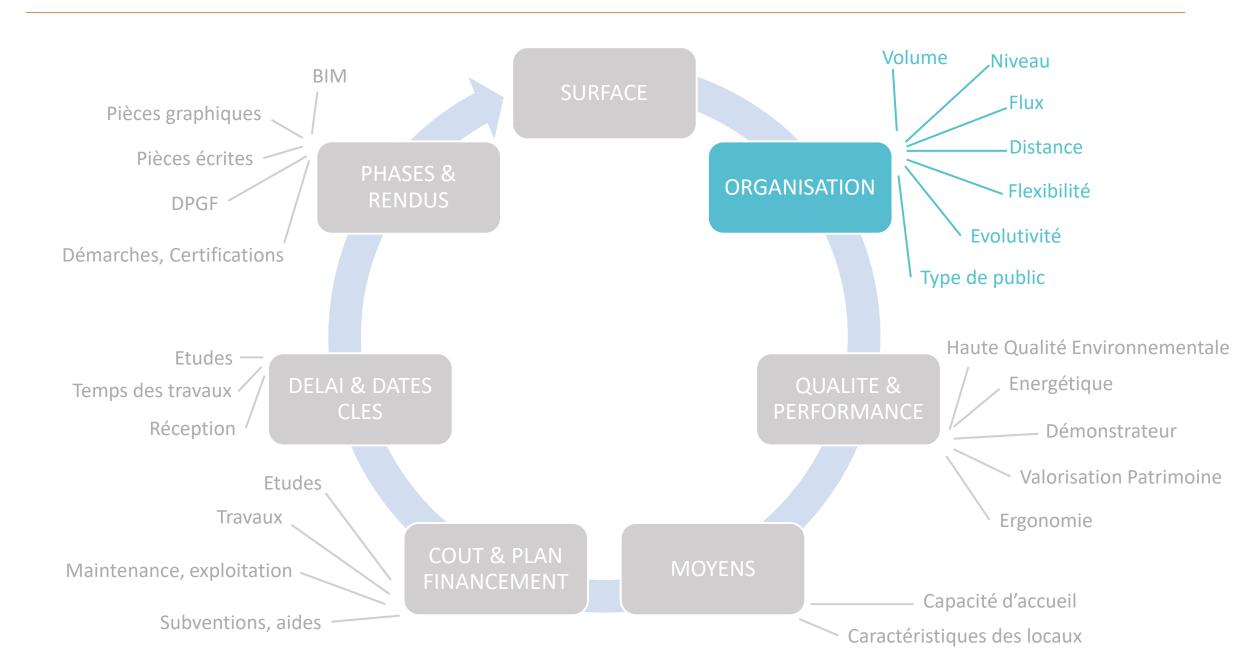
Ne pas tenir compte des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R.111-10, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

> Ventes et baux immobiliers

SURFACE

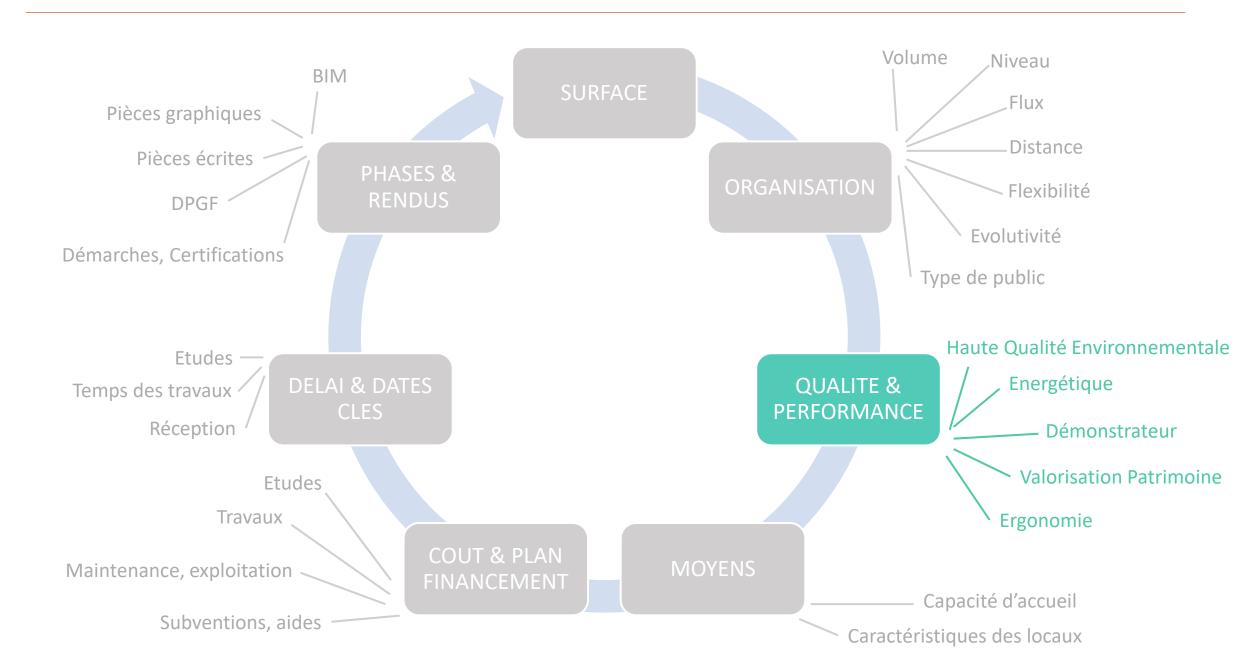
Surface Hors Œuvre Brute (SHOB) n'existe plus légalement depuis 2012. Remplacée par la surface de plancher.

Surface Hors Œuvre Nette (SHON) Idem SHOB, n'existe plus



FICHE FONCTIONNELLE / PIECE BUREAU DE DIRECTION Adm 01 **CARACTERISTIQUES GENERALES** *- Le bureau de la direction permet d'assurer la gestion administrative du groupe scolaire Fonction/Usage → La directrice peut y recevoir les parents d'élèves, les élèves, les enseignants ou le personnel dans le cadre d'entretiens confidentiels. · → 1 Directeur par école Usagers •→Invités : enseignants, parents, Effectifs . 1 + 3 visiteurs ponctuels •→ Régulière. Fréquence d'utilisation Localisation-• 1 dans l'espace maternel et 1 dans l'espace élémentaire. liaisons-proximité → En relation proche avec les préaux, il doit également permettre de visualiser par une fenêtre. les entrées et les sorties au niveau des accès à l'enceinte du groupe scolaire. •→ En liaison direct avec le bureau EVS. Ambiance Espace convivial, fonctionnel, confortable et clair. CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES Surface •→2 bureaux de 15 m² Volumétrie / Hauteur · → Hauteur sous plafond minimum : 2.5 m. Charges d'exploitation · Conforme à NF P 06-001 **EQUIPEMENTS PAR BUREAU** Menuiseries extérieures •→Voir § « contraintes de durabilité et de maintenance » du programme · → Sols souples Sol •+U3P3E1C0 Murs ·→ Toile de verre + peinture ·→ Faux plafond en dalles, éclairage intégré Plafond Menuiseries intérieures ■ Huisserie bois · → Porte pleine Réseaux courants forts Prises de courant classiques ·→3 PC 16A +T à proximité du poste de travail •→2 PC 16A +T réparties dans le local Réseaux courant faible Prises RJ45 intégrées *+1 prise RJ45 informatique au niveau du poste de travail • → 1 prise RJ45 téléphone au niveau du poste de travail Mobiliers •→ Placard intégré 2 ml compris étagères · → 2 Patères +→1 tableau blanc fixe mural (projet) •→1 bureau, 1 table ronde 4 places (hors projet) Signalétique •→ Panneaux directionnels Sureté .→Serrure sur organigramme •→ Volets roulants extérieurs reliés à l'alarme CONFORT Confort visuel Eclairage naturel *-- Accès à une vue extérieure de 1er jour à l'horizontale du regard **Contrôle de l'apport lumineux afin de limiter l'éblouissement direct ou indirect Eclairage artificiel *→Eclairement moven 300 lux · → Coefficient d'uniformité U > 0,7 *→ Température de couleur (TC) comprise entre 3 000 et 5 000 K ·→ Indice de rendu des couleurs (IRC) >85 · Lampes à faibles consommations d'énergie Confort thermique •→Température de consigne 20°C •→Confort d'été : température résultante ne dépassant pas 28°C plus de 2% du temps d'occupation annuel · Conforme à l'arrêté du 25 avril 2003 Confort acoustique •→ Ventilation mécanique simple ou double flux suivant le projet Confort olfactif Model of the Property of the . Dáhite limitáe pandant las páriodas d'inoccupation

ORGANISATION



PATRIMOINE

MONUMENT



PERFORMANCE ENERGETIQUE

BBC-effinergie Rénovation



BOIS



ECONOMIE CIRCULAIRE



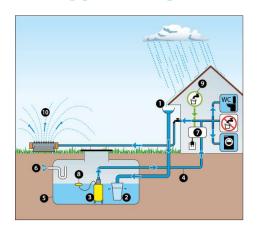
BIODIVERSITE



TOITURE VEGETALISEE



RECUPERATION EP

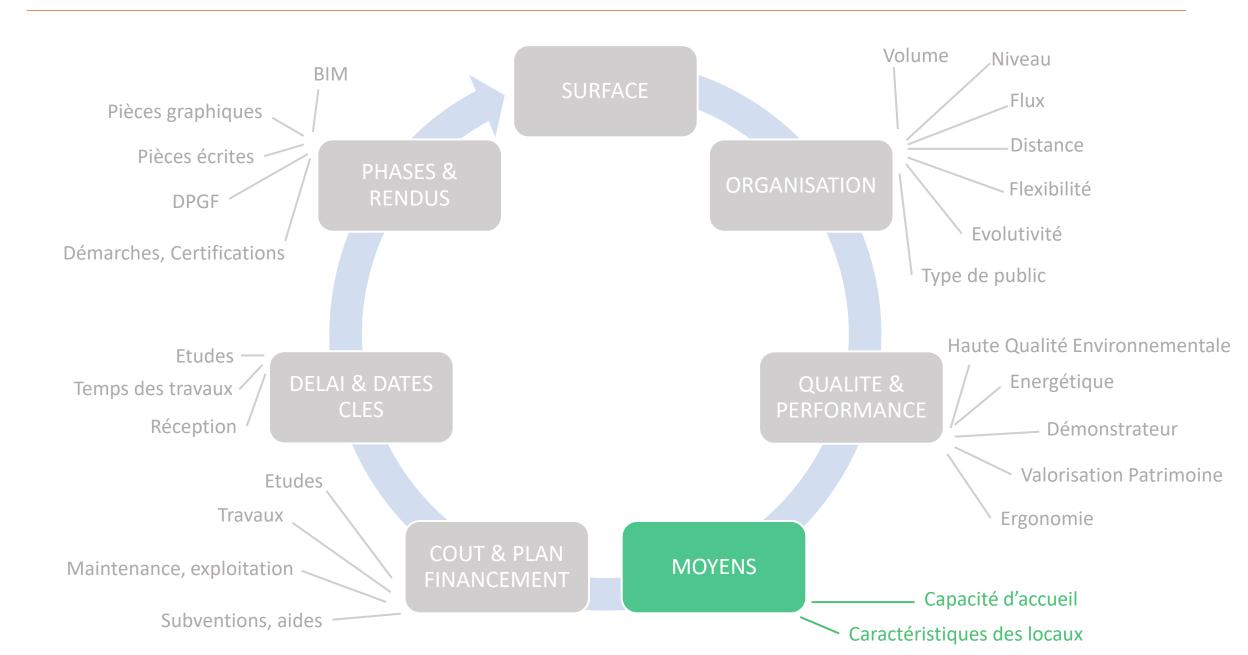


ENERGIES RENOUVELABLES

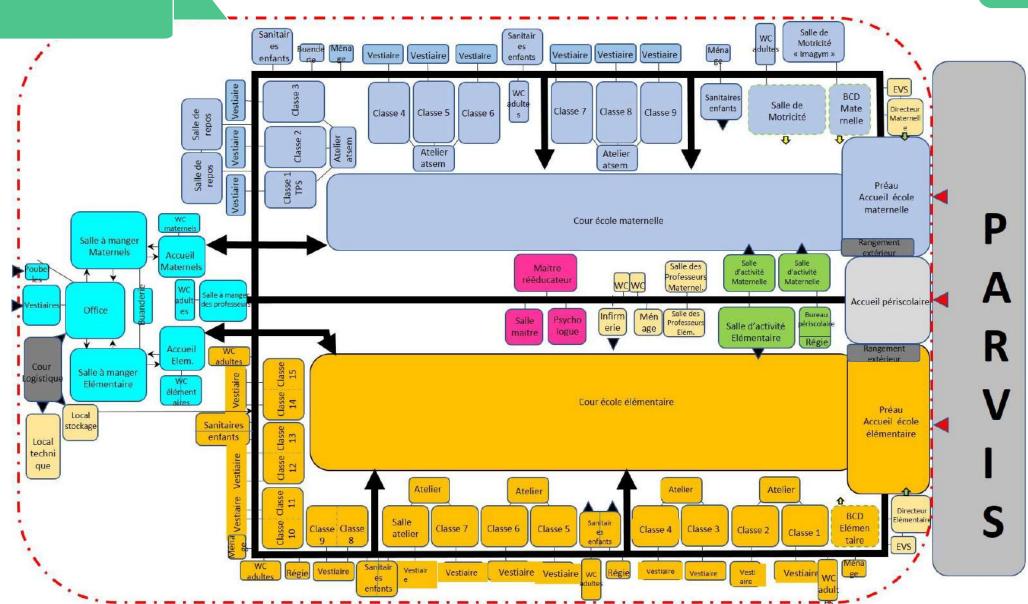


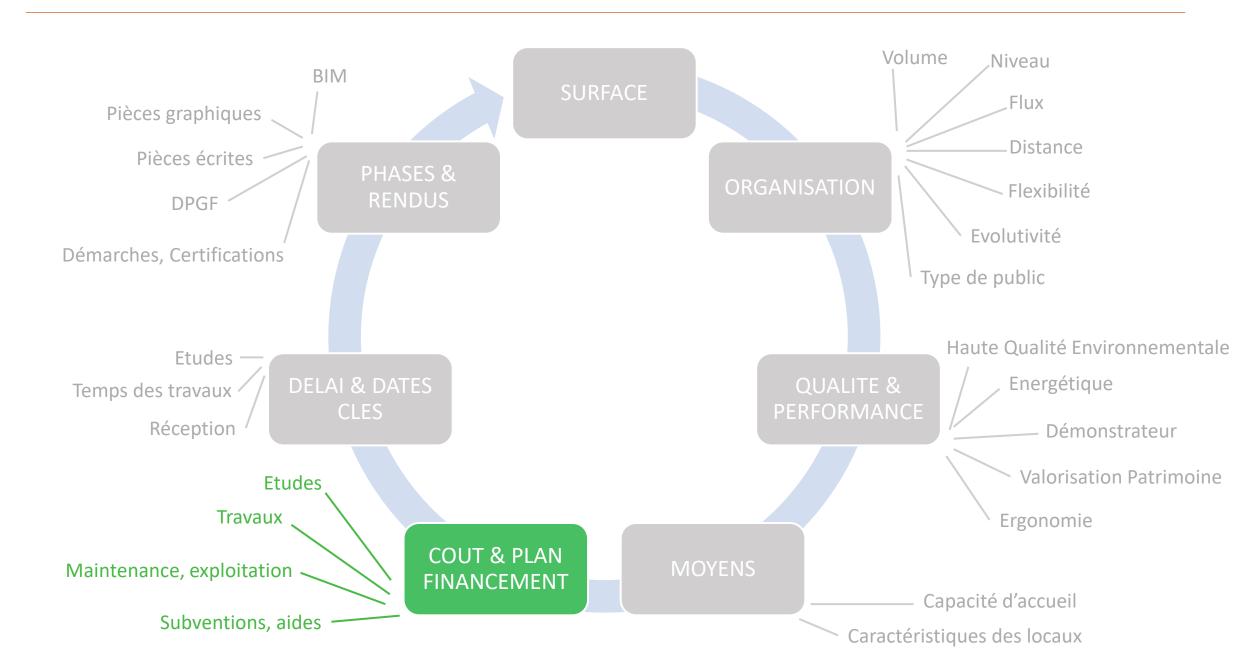
CHANTIER PROPRE





ORGANIGRAMME





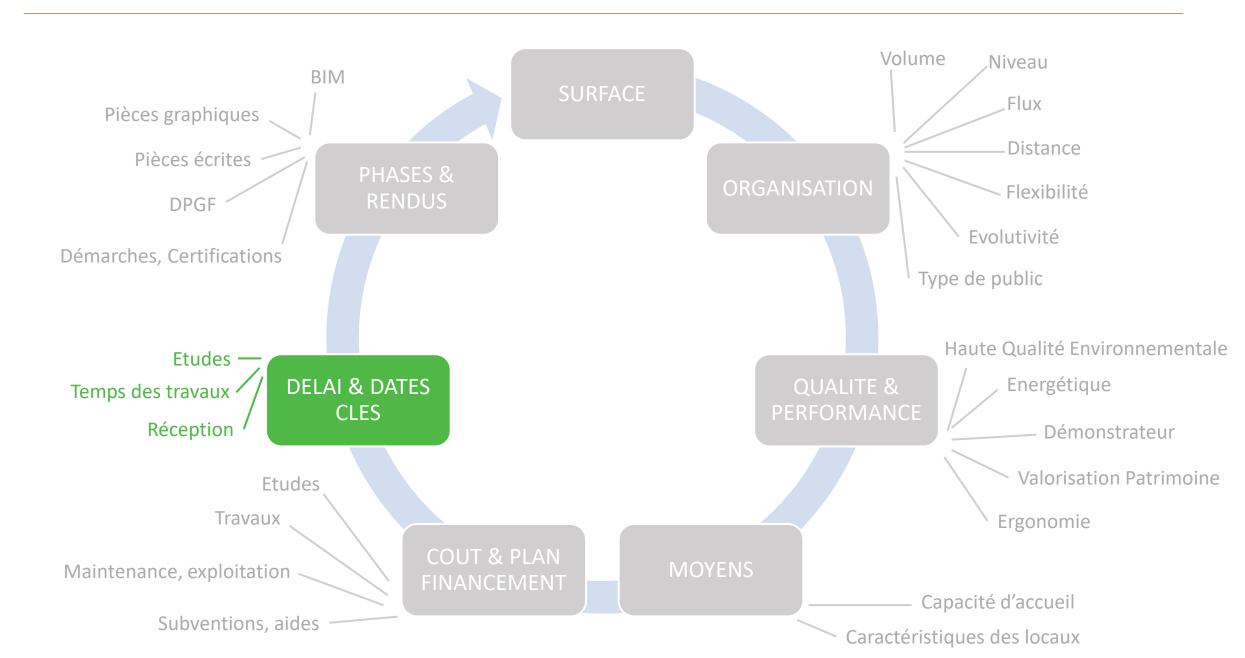


Le marché travaux compte 8 lots

N°	Désignation	Montant Offre
Lot 01	DEMOLITIONS - GROS ŒUVRE	1 005 700,00
Lot 02	CHARPENTE - COUVERTURE	175 669,79
Lot 03	MENUISERIES EXTERIEURES - SERRURERIE	199 407,93
Lot 04	PLATRERIE - CLOISONS - FAUX PLAFONDS - MENUISERIES INTERIEURES	392 532,97
Lot 05	PEINTURE - SOLS SOUPLES - CARRELAGE SOLS ET MURS	148 943,19
Lot 06	ELECTRICITE	179 864,17
Lot 07	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE	519 085,00
Lot 08	ASCENSEUR	30 850,00

Plan de financement prévisionnel :

-				
DEPENSES		RECETTES		
En €, HT				
LII 6, 111				
		55555 / 500/		
Réhabilitation		FEDER / 70%	977 455.21	
Grange dîmière et				
maisons				
Etudes et travaux				
		Fondation du	50 000	
		patrimoine	402 169.62	
		SMPNRA		
<u>sous</u> total	1 429 624.83 €		1 429 624.83	
Extension neuve et		Département Nord	550 000	
chaudière bois		Etat DSIL	489 485	
énergie/réseau de		Région Fratri	122 302.27	
chaleur		SMPNRA	477 079.97	
Etudes et travaux				
sous total	1 638 867.24		1 638 867.24	
TOTAL	3 068 492.07	TOTAL	3 068 492.07	





Etapes à venir :

FEDER

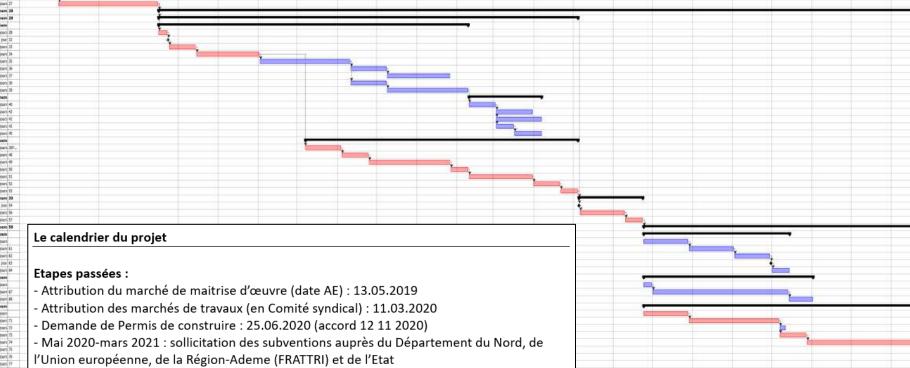
CSPS, certificateur BBC réno

- Juin 21 : Début des travaux - Mars 23 : fin des travaux

- Avril 21 : Notification aux entreprises de travaux

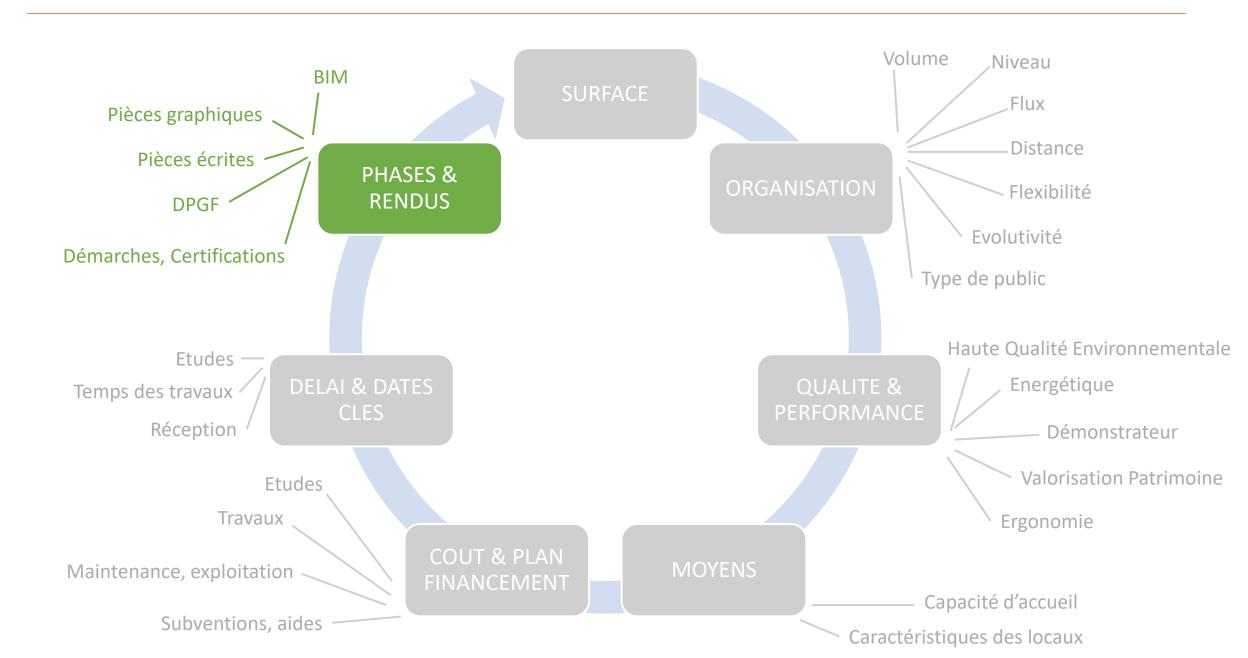
DELAI & DATES CLES



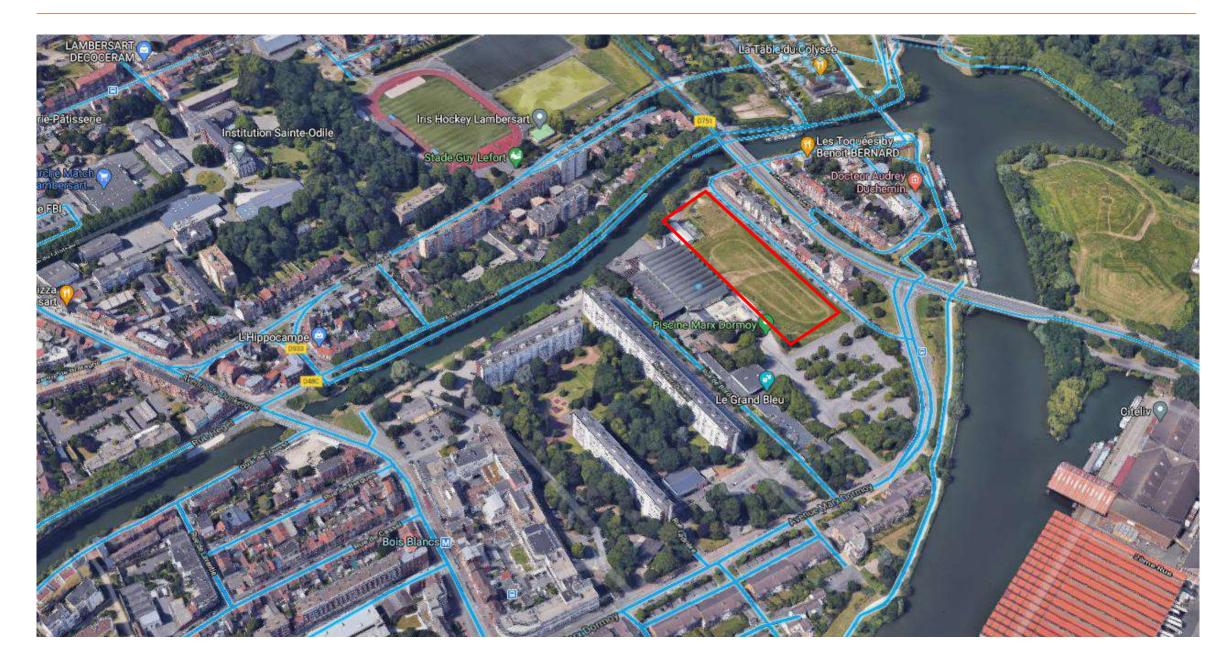


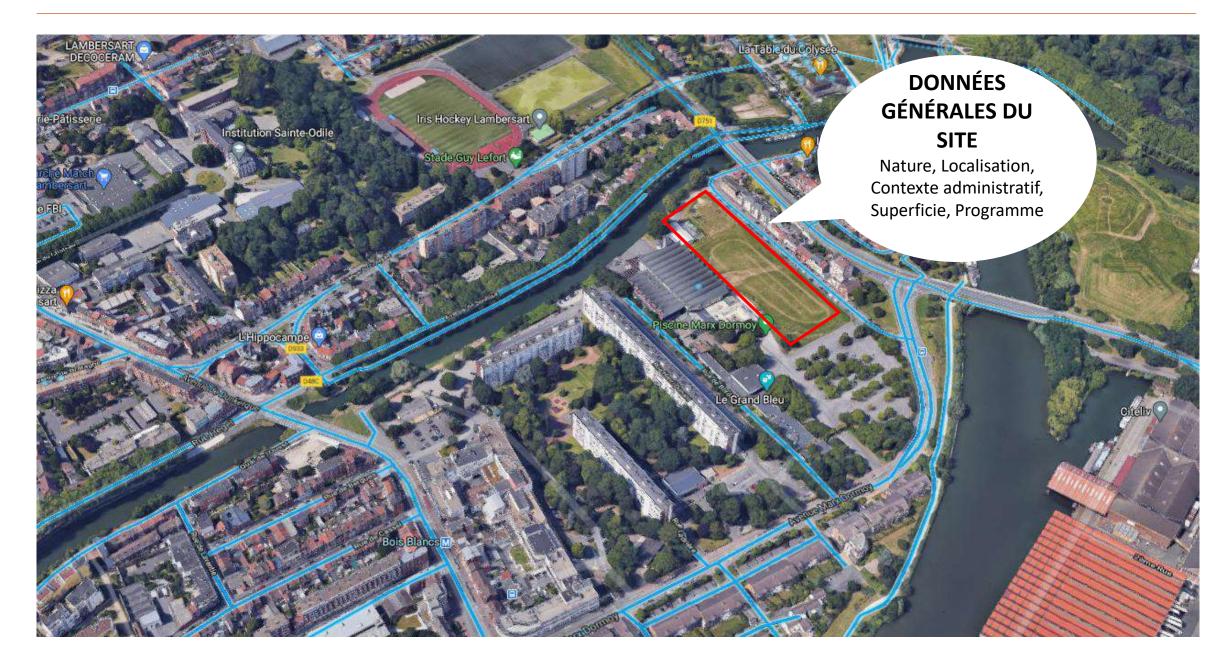
- Avril 21: Affermissement des tranches optionnelles des études de MOE, des marchés de CT,

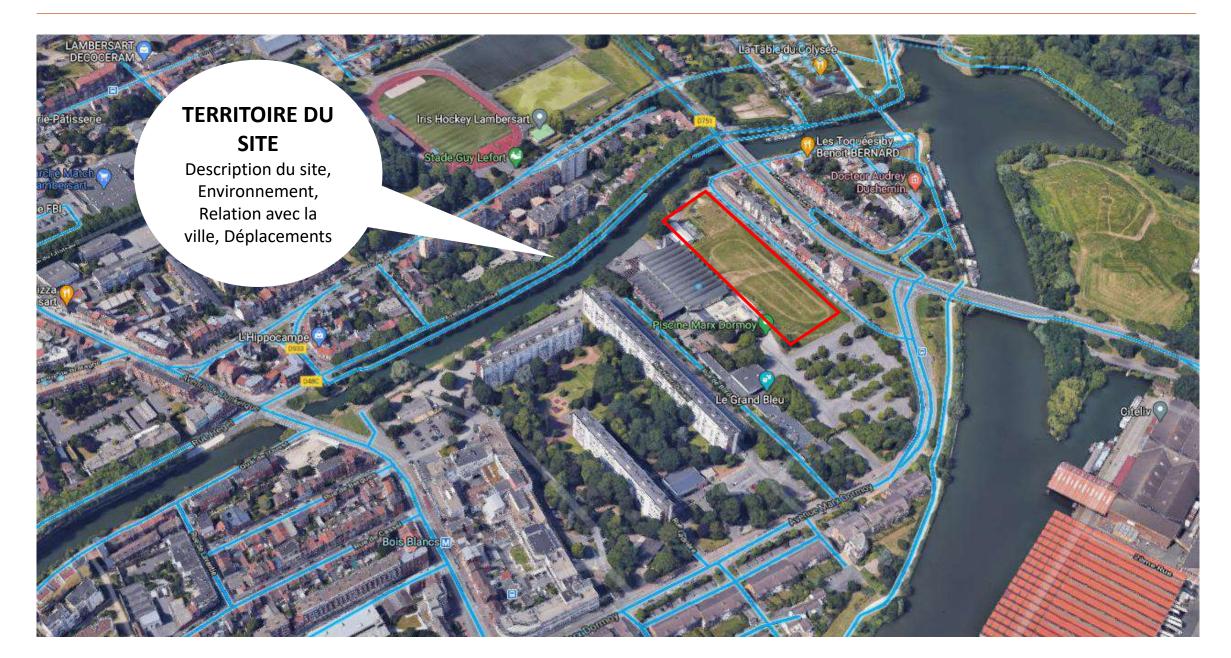
- Décembre 23 : date limite pour la justification de l'ensemble des dépenses acquittées au

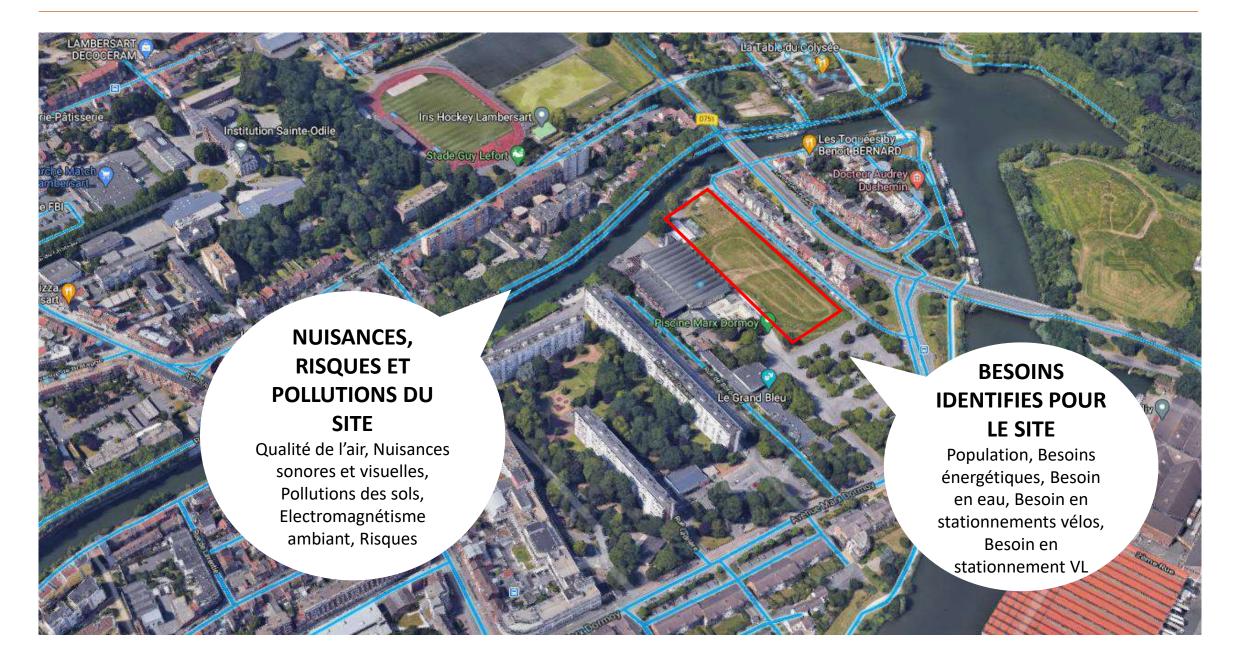


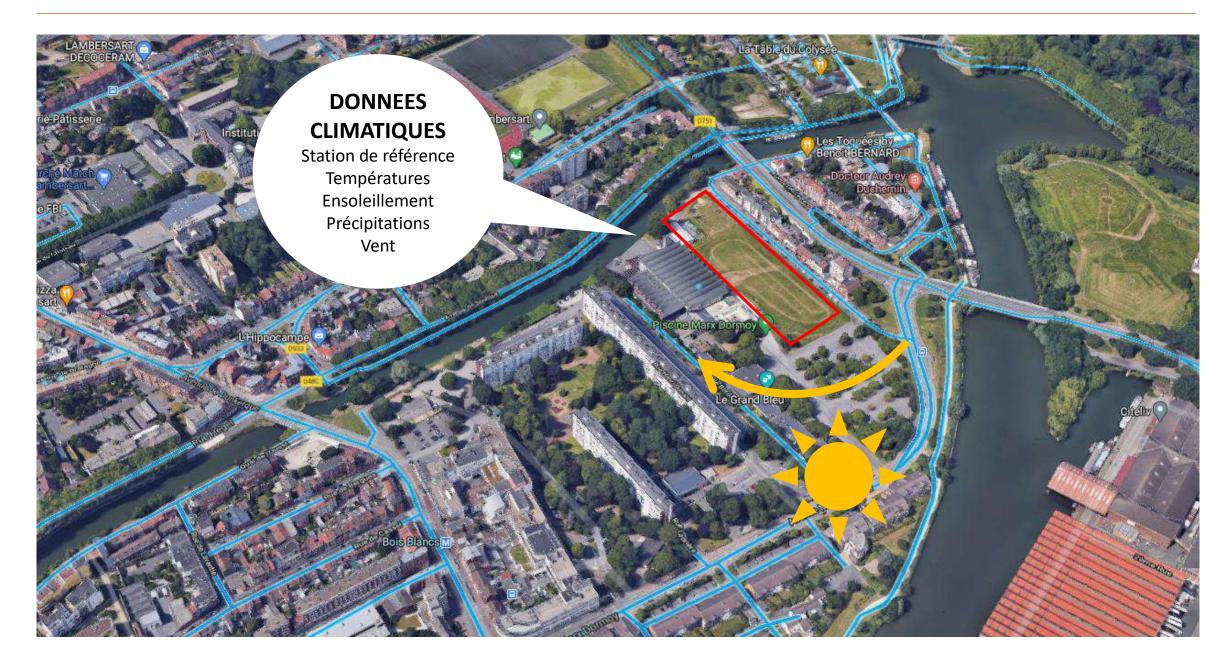
Analyse de site

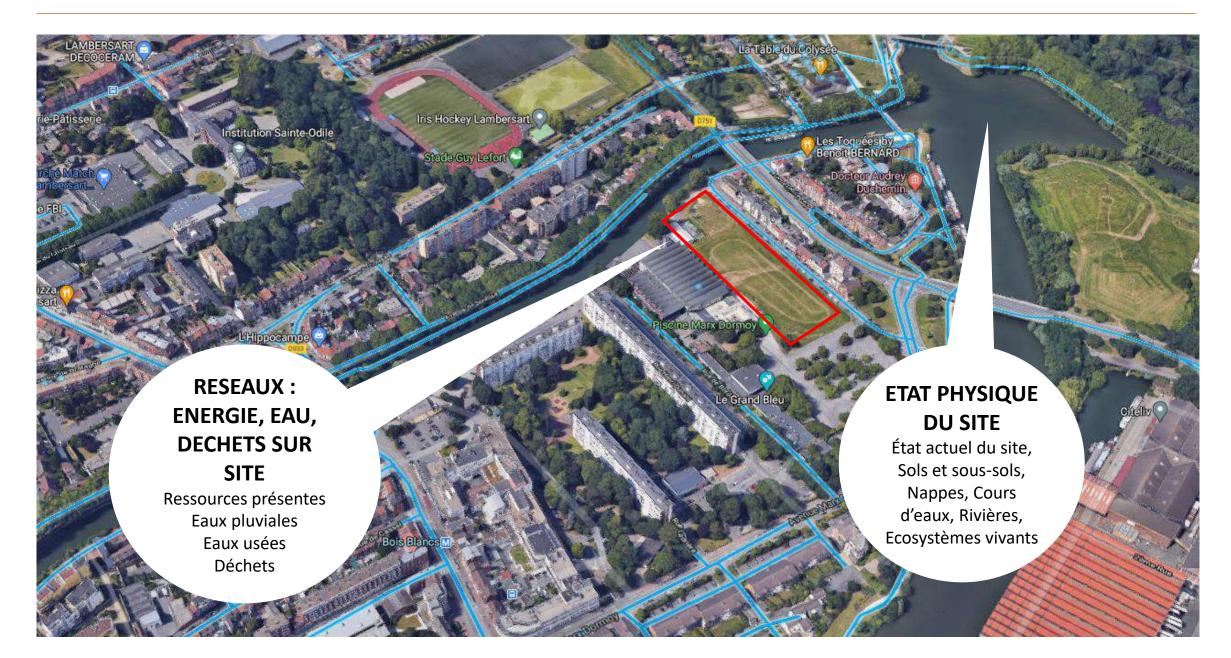


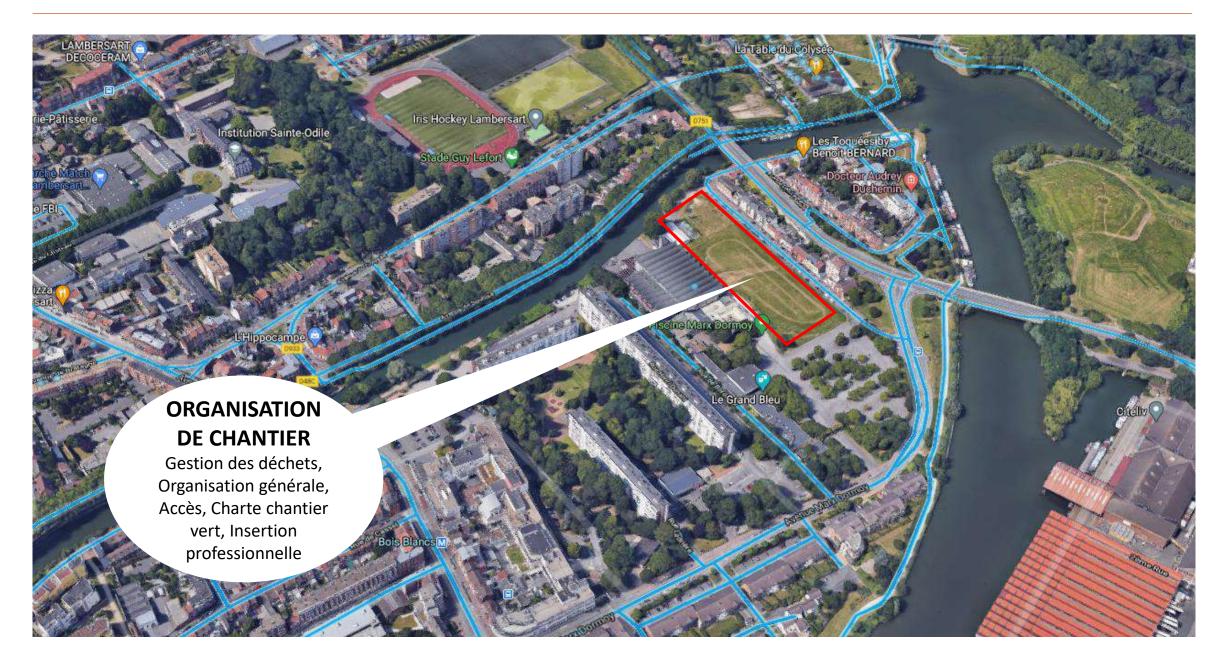












Etape 5

Intégration des données d'entrée de la conception dans le programme

ETAPE 5: LES DONNEES D'ENTREE DE LA CONCEPTION

Dossier administratif : RC

si réhabilitation : histoire du bâtiment, plans de l'existant

Programme technique et ses annexes

Programme fonctionnel et ses annexes

Programme environnemental et ses annexes

Calendrier prévisionnel de l'opération

Diagnostics techniques : structure, amiante, plomb, terres polluées, etc.

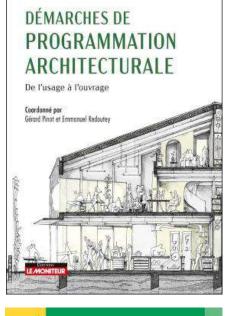
Relevé de géomètre

Rapport géotechnique (nature des sols) : G1, G2, G3, etc.

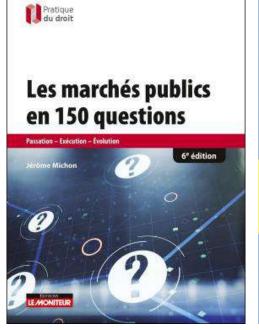
Plans de relevé topographique du site Règlement d'urbanisme applicable

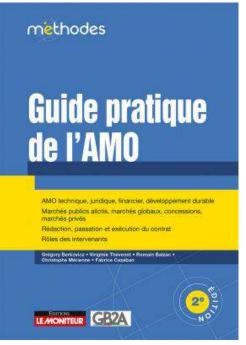
Charte BIM

Ouvrages













Prochain cours

